RAPPORT D'ACTIVITE 2018

EDITO

L'année 2018 a débuté sous le signe de la contractualisation pluriannuelle ; le Contrat de Parc Etat Région (CPER) signé le 12 mars 2018 a consacré une démarche de contractualisation qui permet d'organiser des complémentarités et des synergies entre les politiques et les interventions financières des signataires dans les champs de compétences qu'ils partagent.

Sont distinguées les actions **socle** visant à conforter la protection du patrimoine naturel et culturel et à garantir l'exceptionnalité du territoire et à réaliser l'ambition en termes d'innovation et d'expérimentation de la Charte, de l'**accompagnement** des collectivités (communes et intercommunalités) et acteurs économiques et sociaux du territoire pour qu'ils bénéficient des **politiques sectorielles régionales** (« *droit commun* »). Le conseil concerne l'énergie, la mobilité, les contrats d'aménagements ruraux, le développement économique, la préservation de la biodiversité, du patrimoine naturel et bâti…

Pour la première année d'activité, cette nouvelle disposition s'est révélée efficace, en particulier dans les champs du développement économique, de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement. Les liens développés entre services régionaux et l'équipe du Parc permettent aussi d'envisager les adaptations souhaitables.

Première ambition, la **préservation et la mise en valeur de son patrimoine exceptionnel** a conduit le Parc à consolider son action : l'éducation à l'environnement, la connaissance et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, le développement d'un tourisme durable, le développement de l'écoconstruction et de la rénovation énergétique, la restauration des patrimoines naturels, bâtis et paysagers, le soutien à l'artisanat, aux démarches et techniques durables en matière d'agriculture, le développement d'un urbanisme durable conjuguant mixité fonctionnelle et sociale et très faible consommation d'espaces naturels et la promotion des alternatives aux produits phytosanitaires.

C'est le **cœur de métier du Parc** : animations, conseils d'experts, aides destinées aux communes, agriculteurs, associations, entreprises, particuliers, afin de protéger un territoire remarquable et exposé, qu'il faut gérer comme un bien commun. Dans tous ces champs d'intervention, il s'agit le plus souvent d'un travail de long terme qui, dans la durée, transforme significativement le territoire.

Le Parc demeure un territoire vivant, en mouvement qui s'engage de façon significative dans la transition écologique et énergétique. En 2018, le Parc a mis l'accent sur les mobilités, par le lancement du chantier de la Maison du Tourisme et de l'Eco-mobilité à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et par un ensemble d'actions de sensibilisation aux modes de transports intermodaux et alternatifs. Il a initié un travail de fond sur le transport à la demande (TAD) en milieu rural.

Les travaux en matière de **transition énergétique,** déjà très engagés à travers le Conseil en énergie partagé et la « trame noire », ont trouvé une concrétisation en matière de développement des énergies renouvelables, la méthanisation et le solaire en particulier.

A l'écoute des porteurs de **projets incubateurs**, il poursuit le soutien aux projets développement de nouvelles activités en centre village, (espaces de co-working, reprise de fermes patrimoniales…) et en milieu agricole, notamment par le développement du Programme agro environnemental (PAEC) et du développement de circuits courts. L'animation du parc a aussi largement porté sur les aides aux commerces de proximité destinées aux communes et aux acteurs économiques…

Ainsi le parc a développé un savoir-faire d'ensemblier pour la réussite de projets tels que des liaisons douces intercommunales, la réalisation des PCAET des EPCI, la réflexion en termes d'aménagement et de développement économique à l'échelle des intercommunalités.

Le Parc a poursuivi ses travaux de **restauration écologique** de grande ampleur, et a lancé la restauration écologique de l'Yvette à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. L'objectif de restauration des zones humides et des milieux aquatiques s'inscrit désormais dans le cadre de l'exercice par délégation des EPCI de la compétence GEMAPI qui a fait l'objet de contractualisation avec les grands acteurs pour une action coordonnée dans la durée.

La **participation** des professionnels, du grand public aux travaux engagés par le Parc avec les élus est un levier puissant d'efficacité des actions engagées. C'est aussi une marque de fabrique du Parc qui entretien des liens durables avec tous les acteurs de ses champs d'action ; l'Echo du Parc en est une illustration. La démarche s'étend à toutes les initiatives, dont le lancement de la Racine, monnaie locale est un exemple. Le soutien aux projets culturels, toujours en lien avec le patrimoine et l'objectif de rencontre avec tous les publics a procédé d'une forte dynamique, couronnée par l'édition de l'annuaire culturel du territoire, véritable mine d'information.

2018 a aussi été l'année du lancement de la réflexion sur la Maison du Parc dont le déménagement est envisagé à la suite des projets de réaffectation du site du château de la Madeleine. Le recensement effectué auprès des communes a permis de sélectionner le site de la ferme de Beaurain pour lequel une étude est lancée.

SOMMAIRE

Page 5 Axe 1 : Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien

Page 26 Axe 2 : Un territoire périurbain responsable face au changement climatique

Page 32 Axe 3 : Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle urbaine et rurale

Page 42 Axe 4 : un développement économique et social innovant et durable aux portes de la métropole

Page 54 Axe transversal : continuer à être innovants ensemble

Page 58 Finances, instances et équipe

Annexes Axes et objectifs de la Charte
Liste des aides attribuées en 2018
Compte administratif 2018 (note explicative)

Axe 1

Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien

Connaissance faune flore habitats
Inventaire des peuplements piscicoles par pêche électrique

L'amélioration des connaissances est inscrite dans la charte du Parc. Les inventaires s'inscrivent dans ce cadre, afin d'acquérir une connaissance fine de la biodiversité de l'ensemble du territoire. Pour la capture des poissons, la technique de pêche à l'électricité a été utilisée à l'aide d'un appareil « Martin-Pêcheur » de la société DREAM Electronique, conforme à la réglementation.

Les rivières prospectées en 2018 sont :

- Le Ruisseau des Ponts Quentin (2 stations)
- La Mérantaise (1 station)
- L'Yvette (1 station)
- La Guesle (2 stations)
- Le Ru des Vaux (1 station)

Au total, 7 stations ont été prospectées durant le mois de juillet 2018. Pour chacune, l'IPR (Indice Poisson Rivière) a été calculé et une note ainsi qu'une classe de qualité ont été attribuées.

Quelques conclusions de 2018 :

- Les données sur les stations de Truite fario ont été mauvaises notamment par absence de juvénile de l'année (taille inférieure à 10 cm). Les conditions météorologiques de l'hiver peuvent expliquer l'absence ou la faible reproduction de l'espèce, la période de reproduction de l'espèce (Novembre à Février) ayant été marquée par de fortes précipitations qui ont mis en charge les rivières, augmentant la vitesse du courant rendant difficile le maintien des frayères. De plus, si des frayères ont pu être initiées, elles auront probablement été colmatées par la mise en suspension de sédiments fins entrainant l'asphyxie de la ponte.

- Pour la première fois, le Goujon asiatique (*Pseudorasbora parva*) a été trouvé. Ce poisson est potentiellement envahissant et vecteur d'une maladie pouvant entrainer de forte mortalité sur les autres espèces de poissons. L'évolution de l'espèce sur la rivière est donc à surveiller pour ces prochaines années. Cette espèce n'est pas prise en compte dans le calcul des IPR.

- Présence de la Bouvière (*Rhodeus amarus*), espèce classée au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore de Natura 2000. Son classement est lié à la présence indispensable de bivalves (du genre Anodonte) dans le milieu pour assurer la reproduction. C'est aussi une espèce sensible à la qualité de l'eau (pollution industrielle, produits phytosanitaires).

- Lors des prospections ciblées de 2017 pour la Lamproie de Planer, seuls 2 individus avaient été capturés sur les Ponts Quentin. Ces données, plutôt inquiétantes, montraient une forte diminution de la population inventoriée en 2005 (une soixantaine d'individus avaient été capturés

– données du DOCOB de novembre 2007). Les compléments de 2018 n'ont pas permis de prélever une seule Lamproie.

Budget : Régie PNR
Contact : Mission *Nature et Environnement*

Programme de sauvegarde d'espèces liées à la trame verte

La Trame verte est un réseau terrestre herbacé issu d'un schéma de cohérence écologique décliné régionalement (Grenelle de l'environnement). Dans le contexte francilien, cette trame demeure relativement impactée par les infrastructures linéaires (réseaux routiers, LGV…) ainsi que par l'urbanisation.

La Chouette chevêche demeure un indicateur de cette problématique. Liée aux espaces herbeux extensifs (pâturages, vieux vergers…) et faisant preuve d'une capacité de dispersion limitée (vol rasant, sensible à la fragmentation du milieu, évitant la forêt), elle constitue un modèle opportun pour étudier la fonctionnalité de la trame verte.

Les milieux propices à la nidification ayant fortement diminué, le Parc a déployé sur environ 20 ans un pool de nichoirs spécifiques selon un gradient Nord-ouest/Sud-est afin de créer un réseau suffisamment dense pour relier les 2 noyaux populationnels encore viables. Combiné à la remise en herbe de plusieurs secteurs, ce programme a permis de recréer quelques noyaux intermédiaires. Fonctionnant en métapopulations, sa survie ne peut être assurée que sous réserve d'échanges d'individus et de gènes entre les différents noyaux du Parc. En 2018, 7 nouveaux nichoirs ont été implantés sur des secteurs où l'espèce a été contactée en inventaire nocturne (environ 250 nichoirs en place actuellement). Sur des sites hébergeant des couples, les nichoirs sont posés par paires, l'espèce appréciant d'avoir plusieurs cavités disponibles.

En parallèle, un programme de baguage (David Sève) mené depuis plus de 10 ans sur le territoire du Parc montre que l'espèce parvient à circuler (au moins quelques individus) entre l'Essonne et le sud du mantois. En 2018, 56 individus ont été bagués sur le territoire du Parc (dont 12 individus en provenance de communes hors Parc et récupérés par le Centre de soin de Rambouillet).

En 2018, deux bagueurs de l'Association Naturessonne ont été formés par les agents du Parc, l'idée étant de s'affranchir du baguage du noyau essonnien, relativement dense.

Aussi, des lâchers de renforcement de population ont été effectués sur les communes des Mesnuls, de Mareil-le-Guyon et de Sonchamp (8 individus).

Le programme nichoirs couplé, aux repasses annuelles, a quant à lui mis en évidence une fluctuation des effectifs avec une fragilisation de certains noyaux au départ relativement denses. Peuvent être mis en cause les collisions routières, les noyades en abreuvoirs (principal problème les centres équestres), l'effet de produits phytopharmaceutiques. En conséquence, le Parc œuvre à la sécurisation ponctuelle des abreuvoirs (environ 30 en 2018,

plusieurs dizaines depuis 2012), en attendant une solution d'envergure plus efficace (financement d'abreuvoirs pré-sécurisés).

Si la chevêche fait l'objet d'un programme particulier (plusieurs programmes similaires dans d'autres Parcs), d'autres espèces liées à la trame verte, mais d'écologies différentes, font l'objet d'une attention particulières, comme la Pie-grièche écorcheur (annexe I de la Directive oiseaux) et le pipit farlouse (en grave régression nationale du fait des modes de gestions intensifs des milieux herbeux), entre autres. Ces espèces bénéficient de mesures agro-environnementales de maintien ou de mise en herbage et de la plantation de haie en milieux agricoles (cf partie MAEc et plantations).

Budget : Régie PNR
Contact : Grégory PATEK, chargé d'études *Nature et Environnement*

Opération de sauvegardes des batraciens de l'Etang des Vallées

24 ans après son lancement par l'association « les Crossopes » et Grégoire Loïs, l'opération de sauvegarde des batraciens de l'étang des Vallées continue d'exister grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles de tous horizons. Le dispositif en place a permis cette année de faire passer quelques 8850 amphibiens, dont plus de 95 % de crapauds communs (espèce écologiquement très plastique donc plus abondante proportionnellement). Si le nombre de crapauds et de grenouilles rousses est en constante augmentation, celui des tritons et de la Grenouille agile tend à baisser. La forte concentration en poissons exotiques semble expliquer la chute d'effectifs des tritons mais celle des grenouilles agiles demeure pour l'instant inexpliquée. Une mare créée en 2017 offre un nouvel habitat exempt de poissons.

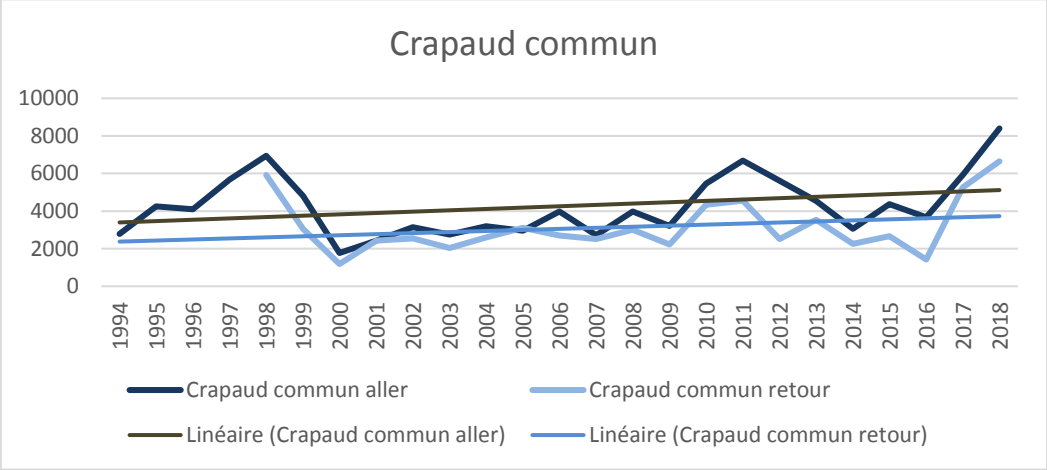

Budget : Régie PNR
Contact : Grégory PATEK, chargé d'études *Nature et Environnement*

Protection des espèces : Chiroptères

Le Bois de la Duchesse a été acquis en février 2015 par CDC Biodiversité, filiale de la Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action en faveur de la biodiversité et à sa gestion pérenne, pour les besoins du projet de tram-train de la Tangentielle Grand Ouest, sous la co-maîtrise d'ouvrage d'Ile-de-France Mobilité, de SNCF Réseau et de SNCF Mobilités.

Au sein de ce bois, une glacière (élément de patrimoine bâti et historique également exceptionnel) et deux caves sont repérées au plan de Parc en tant Zone d'Intérêt Ecologique à Conforter n°143 « Caveaux et ancienne glacière du domaine de Foucauld », également inscrit à l'inventaire des Znieff (n°78087006). Ces sites présentent un intérêt fort pour les chiroptères notamment durant la phase sensible de l'hibernation.

Le Parc a accompagné techniquement et financièrement la CDC biodiversité dans la mise en protection et la sécurisation de ces 3 sites souterrains : conception et pose de grilles compatibles avec la présence des chauves-souris et empêchant un accès non contrôlé.

Budget : 10 000 €
Contacts : Olivier Marchal, Arnaud BAK chargés d'études *Nature et Environnement*

Protection des milieux naturels
Châtaigneraie et sablières de Clairefontaine à Clairefontaine-en-Yvelines

Deux sites intéressants ont récemment été acquis par la commune. Sur le premier, incluant anciens vergers de châtaigniers greffés, landes à bruyères et sablière, un plan de gestion a été élaboré par le PNR en 2017. Ce site a pu être en partie dégagé par l'action de plusieurs chantiers organisés soit avec les habitants du village, soit avec des classes de jeunes en Bac Pro de l'école Tecomah. La commune a également mis en place une autorisation de coupe pour le bois de chauffage par les habitants sous réserve d'une inscription en mairie, avec pour objectifs de dégager visuellement ce site, en autorisant la coupe des arbres marqués par les agents du Parc.

Une autre sablière à Paincourt a été entièrement dégagée des pins qui l'avaient envahie grâce à l'accueil d'une classe et au passage durant l'été 2018 d'un groupe de jeunes bénévoles internationaux (voir page 7).

Budget : Chantiers participatifs avec les habitants et interventions d'élèves de l'Ecole Tecomah en formation Bac Professionnel / Régie PNR
Contact : Olivier Marchal, chargé d'études *Nature et Environnement*

Protection des milieux naturels
Etang de Maubuisson à Clairefontaine-en-Yvelines

Le Fluteau nageant (*Luronium natans*) est une petite plante des berges d'étang qui est devenue extrêmement rare en plaine. Elle est inscrite à la Directive européenne Habitats et est une des espèces cible des sites Natura 2000 de Rambouillet. Elle bénéficie à ce titre d'actions de gestion et de restauration de ses stations en

forêt domaniale, gérée par l'ONF.

Cette plante bénéficie également d'un Plan National d'action, décliné à la Région Ile-de-France. Le Conservatoire Botanique du Bassin Parisien est animateur de ce Plan d'Actions au niveau national. Localement, sur les 18 stations encore présentes en Ile-de-France, 13 se trouvent dans le massif de Rambouillet.

La station de l'étang de Maubuisson est la seule en terrain privé et le PNR a donc engagé avec les propriétaires un projet de restauration écologique de cet étang, tout en intégrant les enjeux portés par les propriétaires de restituer l'étang dans ces volumes d'origine. En effet, alimenté par un grand fossé forestier, l'étang s'est peu à peu comblé de sables et matériaux divers qui nuisent à la conservation du Fluteau Nageant.

L'année 2018 a été consacré au dossier technique et au suivi scientifique en partenariat avec le CBNBP, ainsi qu'aux aspects réglementaires puisque le site est en forêt de protection. Les travaux de curage intégrant les enjeux de conservation des plantes menacées présentes devraient se dérouler à l'été 2019, après échanges avec les services de l'état et obtention de l'autorisation de travaux.

En savoir plus :
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/PNA_Fluteau-nageant_2011-2015.pdf
Budget : 10 000 €
Contact : Olivier Marchal, chargé d'études *Nature et Environnement*

Chantiers de jeunes bénévoles internationaux
Restauration de milieux naturels et mise en valeur du patrimoine bâti

Partenariat avec Etudes et Chantiers Ile-de-France

Depuis 2007, ECIDF et le Parc organisent des chantiers d'été pour des jeunes bénévoles internationaux. En 2018, l'ambition partagée par les deux acteurs de ce projet a conduit pour la première fois à la réalisation de chantiers « itinérants ». Pendant 5 semaines deux groupes de bénévoles ont ainsi pu intervenir sur 6 sites différents pour des actions de dégagement ou de mise en valeur du patrimoine bâti et des travaux de gestion des milieux naturels.

Une convention cadre est signée, le Parc apportant un financement global pour ce projet. Charge au Parc de recenser dans les communes du territoire des actions correspondant aux possibilités d'interventions des jeunes bénévoles, puis de signer avec chaque commune une convention financière par laquelle la commune ou le bénéficiaire s'engage à participer aux frais du chantier au prorata du temps passé sur son site.

En 2018 :

- Commune des Essarts-le-Roi, réouverture d'un chemin rural enfriché ;
- Commune de Senlisse : réouverture des carrières des Maréchaux et dégagement des panneaux et signalétique d'accueil du public ;
- Commune de Poigny-la-Forêt : dégagement et mise en valeur des ruines de l'Abbaye des Moulineaux ;
- Commune de Sonchamp : dégagement des deux glacières du château de Pinceloup, situées sur une parcelle communale ;
- Commune de Clairefontaine-en-Yvelines : dégagement d'une sablière en voie de boisement pour restaurer les milieux naturels ouverts pour la flore et la faune ;

- Centre de soins pour rapaces de Rambouillet : aide à la restauration des volières qui permettent la rééducation des oiseaux blessés avant leur retour dans la nature.

Sur les 5 semaines de chantier réalisés, ce sont 32 volontaires de 18 nationalités différentes qui ont participés à ces actions pour le compte des communes.

Budget : 25 599,00 € (participation du Parc et des communes à hauteur de 10 000 euros)
Contact : Olivier Marchal, chargé d'études *Nature et Environnement*

Animation et gestion des Réserves naturelles
Val et coteau de St Rémy - Etangs de Bonnelles - Vallée de la Mérantaise

Une réserve naturelle est un outil de protection de la biodiversité. La création d'une RNR vise à préserver un patrimoine naturel rare, remarquable et/ou menacé, sur un site présentant un intérêt écologique identifié. Trois réserves naturelles sont cogérées par le Parc :

- ❖ La RNR « Val et coteau de St Rémy » à St Rémy-lès-Chevreuse
- ❖ La RNR des « étangs de Bonnelles »
- ❖ L'« Espace naturel protégé du domaine d'Ors » (projet de classement en RNR), à Châteaufort

<u>Les animations organisées sur les trois Réserves naturelles</u> :

- Des sorties pour les scolaires,
- Des animations « petits curieux » pour les enfants en périodes de vacances scolaires,
- Des animations grand public : visites découvertes, visites thématiques, sorties nocturnes,
- Des animations inscrites dans le cadre d'évènements nationaux ou internationaux : Journées des zones humides, Nuit de la chouette, Fête de la nature, Nuit de la chauve-souris, Jour de la Nuit,
- Des chantiers participatifs,
- La poursuite du partenariat avec le lycée Técomah, bac pro GMNF (gestion des milieux naturels et de la faune) : organisation de chantiers natures avec apports pédagogiques.

432 enfants, 301 adultes accueillis en 2018

Réserve naturelle régionale des Etangs de Bonnelles

L'entretien courant de la Réserve a été réalisé : débroussaillage des chemins, évacuation des arbres tombés au cours de l'hiver. Les chantiers participatifs et le partenariat avec le lycée Técomah ont permis de réaliser les travaux suivants : entretien et extension de la roselière, installation de 10 gîtes à chauve-souris, aménagement et ouverture de la deuxième mare de la roselière (créée en 2016).

- Création d'un point d'accueil de la réserve naturelle dans l'ancien préau situé sur le parking des écoles. Le projet réalisé en collaboration avec la commune et la Région IDF permet aussi l'accueil des randonneurs,
- Implantation de panneaux de signalétique RNR,
- Gestion des prairies par la fauche et le pâturage encadrés par une convention (en partenariat avec un éleveur équin local comme les années passées),
- Inventaires et suivis : suivi des stations de fougère des marais, suivi des odonates.

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-milieux-et-especes-sites-naturels-remarquables/reserve-0
Contact : Carole PEREZ, technicienne de gestion des Réserves naturelles régionales

Réserve naturelle régionale Val et coteau de St Rémy

- Travaux préalables au chantier de renaturation de l'Yvette dans les Grands Prés de Vaugien : diagnostic archéologique demandé et réalisé par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives).
- Poursuite des plantations et aménagements sur le verger participatif.
- Gestion des prairies par le pâturage, encadré par une convention en partenariat avec un éleveur local comme les années passées.

Les chantiers participatifs et le partenariat avec le lycée Técomah ont permis de réaliser les travaux suivants : mise en lumière et aménagement pour les animations des abords des mares de prairie des Prés de Vaugien, arrachage de plantes invasives.

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-milieux-et-especes-sites-naturels-remarquables/reserve-1
Contact : Carole PEREZ, technicienne de gestion des Réserves naturelles régionales

Espace naturel protégé du domaine d'Ors

Dans le cadre du projet de création d'une Réserve naturelle régionale qui intégrerait les parcelles ENS et ONF adjacentes, la commune de Châteaufort a souhaité pérenniser la vocation naturelle des espaces communaux du domaine d'Ors en créant par arrêté municipal du 2 mars 2017 « L'espace naturel protégé du domaine d'Ors ». La gestion de cet espace, confiée au Parc, s'inscrit dans la poursuite des actions menées depuis 1999.

- Empêcher la fermeture des milieux rouverts,
- Améliorer les connexions des espaces,
- Maintenir et améliorer la diversité des habitats,
- Maintenir et améliorer la biodiversité,

- Actualiser l'inventaire du patrimoine naturel (qui est déjà bien riche),
- Organiser la fréquentation et l'accueil du public.

Un comité local de gestion s'est réuni le 10 avril 2018 et un groupe de travail a été constitué pour définir la réglementation ainsi que l'accueil du public et le plan de cheminement dans l'espace naturel protégé. L'entretien courant a été réalisé : débroussaillage des chemins, évacuation des arbres tombés au cours de l'hiver, campagnes biannuelles d'arrachage de la Renouée du Japon (espèce végétale invasive).
Inventaires et suivis : Inventaire ornithologique par écoutes réalisé en collaboration avec le CERF, comptage des chiroptères dans les gîtes d'hibernation.

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-milieux-et-especes-sites-naturels-remarquables/espace
Contact : Carole PEREZ, technicienne de gestion des Réserves naturelles régionales

Entretien et gestion des rivières

L'entretien du cours d'eau a pour objectif de le maintenir dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou à son bon potentiel écologique. La collectivité n'a vocation à intervenir qu'en cas de défaillance du propriétaire ou des opérations d'intérêt général ou d'urgence. Les rivières du bassin versant de l'Yvette et de la Rémarde ont été classées d'intérêt général et peuvent à ce titre bénéficier d'un entretien pris en charge par les collectivités.

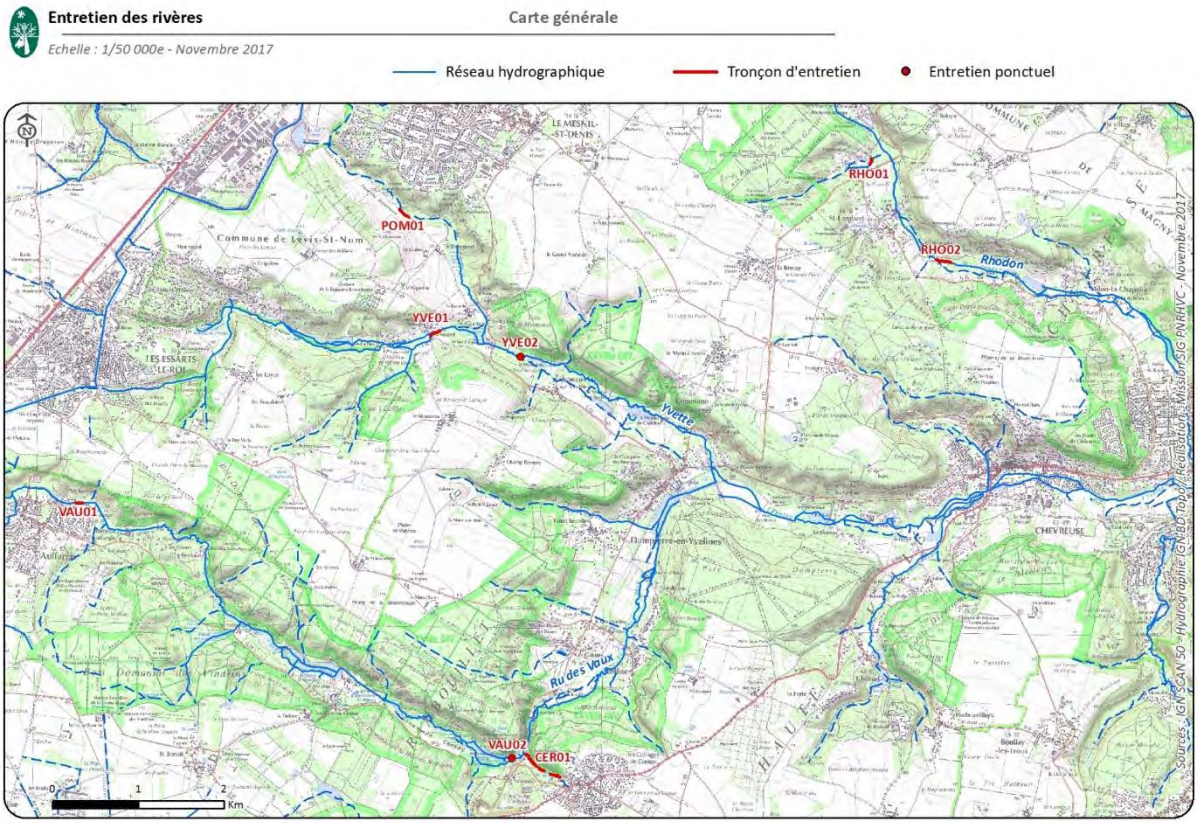

Cette mission est assurée par le Parc sur les communes du bassin versant de l'Yvette amont et celles du bassin versant de la Rémarde.

Les travaux ont consisté cette année en :

- abattage et débitage de 20 arbres dangereux,
- démontage et émondage de 4 chablis,
- débroussaillage de ronciers et pousses ligneuses sur 2480m2,
- coupe sélective des branches basses pouvant gêner l'écoulement,
- retrait d'embâcles ou de déchets du lit de la rivière.

Budget : 14 862 € TTC
Contact : Virginie PASTOR, chargée d'études *Nature et Environnement*

Travaux et continuité aquatique de restauration des rivières

Le rétablissement de la continuité des rivières est une obligation réglementaire sur les rivières du territoire du PNR et en particulier sur les rivières Aulne, Mérantaise et Yvette. En effet, un arrêté ministériel publié au Journal officiel le 8 décembre 2012 mentionne ces rivières comme devant être gérées et maintenues pour assurer la continuité de rivières.

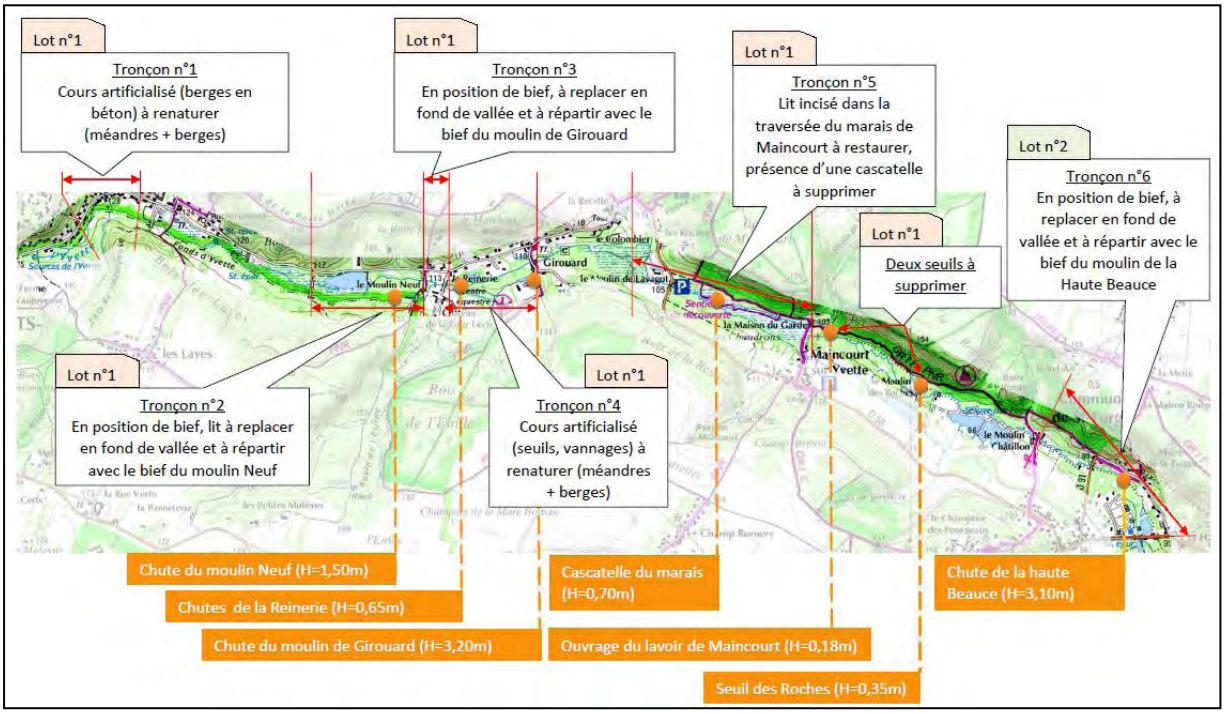

En 2018, le PNR a travaillé sur le projet de restauration de la rivière Aulne sur plus de 10 kilomètres. Il s'est agi de rencontrer tous les propriétaires riverains concernés pour recueillir leurs avis et concevoir un avant-projet avec le maître d'œuvre qui allie obligation réglementaire et contraintes socio-économiques.

Le projet de restauration de la rivière Yvette de ses sources jusqu'à la Haute Beauce sur 8 kilomètres a été poursuivi. Le PNR est maître d'ouvrage de cette étude qui, en 2018, a consisté à encadrer le diagnostic du territoire (géomètre, découverte du terrain), rencontrer les élus et les propriétaires riverains.

Budget : maîtrise d'œuvre 12 886 € + Régie PNR
Contacts : François HARDY, chargé de mission *Nature et Environnement* et Virginie PASTOR, chargée d'études *Nature et Environnement*

Portage de NATURA 2000

Le PNR s'est porté candidat pour poursuivre le portage de N2000 sur les sites de la Forêt de Rambouillet. Le Comité de Pilotage co-organisé avec l'ONF, animateur du dispositif s'est tenu en novembre au Perray-en-Yvelines. Il a été l'occasion de présenter le bilan des réalisations de gestion et restauration des milieux naturels (landes, mares…) réalisés les 3 dernières années.
Le PNR est depuis janvier 2019 et pour 3 ans la structure porteuse du dispositif pour le compte de l'état. L'ONF est toujours l'animateur sur lequel le PNR s'appuie pendant cette période pour travailler en partenariat à la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites N2000.

Une première campagne d'amélioration des connaissances a été conduite en 2018 en partenariat avec l'ONF et le CNRS, pour préciser la répartition du Triton crêté sur le Bois de la Claye, à Bullion, inclus dans le site N2000. Une campagne de pose de nasse à tritons dans une dizaine de mares a permis de constater que l'espèce est mieux répartie sur ce secteur que les données existantes ne le laissaient penser, et que la population est en bon état de conservation. Fort de cette expérience, d'autres sites seront inventoriés en 2019, et au titre de la Directive Oiseaux, le PNR et l'ONF envisagent de lancer un inventaire de grande ampleur à l'échelle du massif forestier sur l'Engoulevent d'Europe, oiseaux indicateur des landes sèches en bon état de conservation.

A l'inverse les pêches électriques réalisées sur le Ru des Vaux de Cernay ont permis de confirmer la présence d'une belle population d'une nouvelle espèce de poisson inscrite à la Directive européenne, la Bouvière. Ce petit poisson a un cycle de vie très dépendant des moules d'eau douce qui sont bien présentes sur ce tronçon de rivière.

En savoir plus : http://www.natura2000.fr/
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1
Budget : 14 675,40 € (coût de l'animation)
Contacts : François Hardy, chargé de mission *Nature et Environnement* / Olivier Marchal, chargé d'études *Nature et Environnement*

Travaux et gestion des prairies humides
Prairie des Essards à Clairefontaine-en-Yvelines

2017 a permis l'équipement pastoral de cette prairie humide communale restaurée par le PNR après abattage de la peupleraie qui l'occupait. En 2018 une seconde année de pâturage a été poursuivie par convention avec un éleveur de poneys de la commune. Les travaux de plantations de parcelles forestière ont été finalisés, afin de compenser le maintien en prairie d'une partie du site, qui est dans le périmètre de la Forêt de protection du Massif de Rambouillet.

En effet afin que le projet soit autorisé, la commune a dû s'engager à ce que certains secteurs plus secs soient replantés pour reconstituer des zones forestières. Ces plantations ont été délimitées par de nouvelles clôtures pour les protéger du pâturage.

Budget : 56 462,32 €
Contact : Olivier Marchal, chargé d'études *Nature et Environnement*

Développement de l'observatoire hydrologique du PNR : mieux comprendre pour lutter contre les inondations et améliorer les écosystèmes durablement

Débuté en 2012 par l'installation de onze stations hydrométriques sur l'Yvette et ses affluents, l'observatoire hydrologique du Parc s'est étendu sur le bassin versant de la Rémarde en 2018 avec l'implantation de quatre nouvelles stations. Equipées de sondes de mesures, elles permettent de suivre en continu le niveau d'eau et le débit des rivières tout au long de l'année.

Ce suivi apporte des informations essentielles sur la dynamique des rivières que ce soit lors d'évènements pluvieux intenses ou au contraire lors de longues périodes de sècheresse comme on en observe de plus en plus fréquemment. La connaissance de l'impact des pluies sur les rivières est nécessaire pour entreprendre une bonne gestion des crues et des inondations. D'un autre côté, l'étude des périodes de sècheresse apporte de précieux éléments sur l'évolution de la ressource en eau souterraine qui soutient l'ensemble de nos milieux aquatiques (rivières, mares, étangs…).

Station hydrométrique sur la Rabette à Longvilliers (à gauche) et sur la Gloriette à la Bâte, Longvilliers (à droite)

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/new-life-starts-here/nature-ressources-gestion-des-rivieres/lyvette-amont-une-sante-surveiller
Budget : 11 975,52 €
Contact : Karine LEFEBVRE, chargée d'études *Hydrologie*

Lutte contre le ruissellement : Diagnostics de terrain et animation auprès des acteurs locaux

Les évènements pluvieux de mai-juin 2016 et de juin 2018 ont provoqués des inondations par ruissellement et par débordement de cours d'eau dans de nombreuses communes du Parc. Ces deux phénomènes d'inondation sont issus de la même problématique : les eaux de pluies traversent trop vite les terrains sur lesquelles elles tombent. Les aménagements de lutte contre le ruissellement, tels que les haies ou les fossés à redents, contribuent aussi à diminuer les débordements de cours d'eau. Mais pour être efficaces, ces aménagements doivent être adaptés au contexte local (types de terrains, perméabilité des sols, pentes…). De ce fait, des diagnostics ont été réalisés ou sont en cours sur plusieurs secteurs du territoire ayant subi des inondations par ruissellement, en lien avec les acteurs locaux concernés (Boullay-les-Troux, Bullion, Chevreuse, Gometz-la-ville, Les Molières, Saint Rémy-lès-Chevreuse, Sonchamp).

Inondations par ruissellement au Mesnil-Saint-Denis (à gauche) et à Sonchamp (à droite)

Budget : Régie PNR
Contact : Karine LEFEBVRE, chargée d'études *Hydrologie*

Exposition « Patrimoines Habités »

Dans le cadre des Journées du Patrimoine 2018, une nouvelle exposition a été créée par l'équipe du Parc. Composée de 6 panneaux, cette exposition amène le public à découvrir de nombreuses espèces animales et végétales qui subsistent en partie grâce aux refuges qu'elles trouvent dans nos bâtis patrimoniaux (clochers, murs en meulières, caves et glacières…). Les chouettes, chauve-souris, lézards ou encore la ruine de Rome et le poivre des murailles sont autant d'espèces souvent méconnues et qui pourtant participent à l'équilibre de notre environnement local. Présentée au moulin d'Ors en septembre, puis au château de la Madeleine sur la période automne-hiver, l'exposition est mise à disposition de l'ensemble des communes et des partenaires du Parc.

Installation exposition au Moulin d'Ors (Châteaufort) et au château de la Madeleine (Chevreuse)

Budget : 423,60 €
Contacts : Karine LEFEBVRE, chargée d'étude Hydrologie et Amandine ROBINET, chargée d'étude Patrimoine/Culture

Le programme « Objectif Zéro Phyto »

En 2018, 6 communes ont sollicité des subventions pour l'acquisition de matériels alternatifs à l'usage des produits phytosanitaires.

Cette charte a pour vocation d'accompagner et de soutenir les communes du Parc vers le **zéro pesticide strict** dans tous les espaces publics, donc d'aller plus loin que la réglementation actuelle qui autorise toujours leur utilisation dans les cimetières, terrains de sport, certaines voiries en cas de raisons de sécurité et qui autorise également l'utilisation de certains produits : produits de biocontrôle, produits utilisables en agriculture biologique, produits à faible risque. Une commune est considérée comme étant en « zéro phyto » lorsqu'elle n'utilise plus depuis au moins un an de pesticides c'est-à-dire aucun biocide (antimousse) et aucun produit phytosanitaire (même de biocontôle, utilisable en agriculture biologique ou à faible risque).
Ainsi 5 nouvelles communes du Parc ont déposé un dossier de candidature en 2018 et signé la charte.

Session 2018 : Bazoches-sur-Guyonne, Les Mesnuls, Magny-les-Hameaux, Méré, Saint-Jean-de-Beauregard

L'adhésion à la charte leur permet par ailleurs de candidater au label national « Terre saine, Communes sans pesticides ». En 2018, 4 communes du Parc ont été labellisées : Bonnelles, Bullion, Chevreuse, Le Mesnil-Saint-Denis.

Fin 2018, 44 communes du territoire sont en zéro phyto sur l'ensemble de leurs espaces publics.

En savoir plus :
https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/nature-ressources/zero-phyto
Budget : Subventions de 11 572,93 € accordées dans le cadre du guide des aides (aide 6.10) + Régie PNR
Contact : Annaïg CALVARIN, chargée d'études *Nature et Environnement*

Charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » pour l'arrêt des produits phytos

Le Parc est un partenaire engagé dans des actions de réduction de produits phytosanitaires. Depuis 2009, il travaille avec les communes volontaires vers un objectif « zéro phyto ». Ainsi en 2018, 40 communes de son territoire n'utilisent plus de produits phytosanitaires sur l'ensemble de leurs espaces publics.

Avec la mise en application de la loi Labbé qui interdit l'usage des pesticides dès le 1er janvier 2019 pour les particuliers, le Parc souhaite sensibiliser les jardiniers amateurs et a décidé de se porter relai local de la charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » créée par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON).

La convention de partenariat avec la FREDON IDF a été signée lors du Comité syndical du Parc du 5 juillet 2018. Le Parc s'engage à promouvoir la charte auprès des jardineries, enseignes de grande distribution, associations de jardiniers sur son territoire. En signant cette charte, les jardineries et magasins de bricolage s'engagent à conseiller leurs clients vers des techniques de jardinage au naturel et à mettre en valeur les solutions sans pesticides dans les rayons.

D'ores et déjà cinq jardineries et enseignes ont adhéré à la charte :

- La Jardinerie de Chevreuse
- Jardiland à Gometz-le-Châtel
- La Jardinerie du Mesnil-Saint-Denis
- Brico Marché à Gif-sur-Yvette
- La Jardinerie Poullain à La Queue-lez-Yvelines

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/habitat-et-jardin-jardins-au-naturel/la-charte-jardiner-en-preservant-sa
Budget : 500 € (contribution financière à la FREDON pour la mise à disposition de la charte)
Contacts : Marion DOUBRE, chargée de mission *Paysage*, et Annaïg CALVARIN, chargée d'études *Nature Environnement*

Végétalisation des cimetières – objectif Zero Phyto

Dans le cadre de l'étude groupée lancée en 2016 pour la végétalisation des cimetières suite à l'arrêt des produits phytosanitaires, cinq communes ont poursuivi la démarche en lançant des travaux.

Ainsi les communes du Mesnil-Saint-Denis et de Bonnelles ont réalisé l'enherbement de leurs allées. En 2018 ont également été proposées deux sessions de formations à destination des agents communaux sur la gestion de la flore spontanée à Janvry et Auffargis, suivies par une quinzaine de participants.

Budget : 33 000€ pour l'étude groupée (avant-projet et maitrise d'œuvre complète pour une partie des communes)
Contact : Marion DOUBRE, chargée de mission *Paysage*

Animation du programme de Mesures Agro-Environnementales

La Mission *Agriculture* est opérateur du programme MAEC sur un territoire élargi qui dépasse l'emprise du Parc (77 communes). Après diagnostic des parcelles, les exploitants agricoles peuvent souscrire des contrats d'une durée de 5 ans permettant de modifier leurs pratiques agricoles avec un objectif de gain environnemental (préservation de la ressource en eau, maintien de la biodiversité et des éléments paysagers). Une aide financière de la Région IDF, de l'Etat et de l'Europe (FEADER) leur permet alors d'être accompagnés pendant cette phase d'évolution de leur système de production et de compenser la perte de rendement.

Lors de la campagne 2018, 14 nouvelles exploitations (8 dans les Yvelines et 6 en Essonne) ont souscrits des contrats pour la reconversion de cultures en prairies sur 121 ha et la restauration de 3 mares pour un montant total d'aides de 300 764 € sur 5 ans.

En savoir plus :
https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economique-agriculture-durable/mesures-agroenvironnementales-et
Budget : 17 241,92 €
Contact : Alexandre MARI, chargé de mission *Agriculture*

Gestion des prairies humides

Après des travaux de déboisement, les prairies humides font l'objet de contrats avec des éleveurs du territoire pour maintenir ces milieux fragiles en faveur de la biodiversité. La Mission *Agriculture* intervient pour établir les plans de gestion et accompagner les éleveurs. Un suivi des troupeaux est réalisé tout au long de la saison pour surveiller les effets du pâturage sur plus de 80 ha. Des travaux d'entretien sont organisés chaque automne avec les éleveurs et les services techniques lorsqu'il s'agit de propriétés communales comme au Mesnil-Saint-Denis, Bullion, la Celle-les-Bordes et Clairefontaine-en-Yvelines.

Budget : 11 439,91 €
Contact : Alexandre MARI, chargé de mission *Agriculture*

Renforcement de la trame verte arborée dans les exploitations agricoles

Avec l'appui des Missions *Environnement* et *Paysage* et de la Fédération des Chasseurs d'ile de France (FICIF), la Mission *Agriculture* accompagne financièrement et techniquement la replantation de haies dans les exploitations agricoles. Les objectifs sont multiples et complémentaires : cynégétique, biodiversité, refuge des auxiliaires, brise-vent, paysage, lutte contre l'érosion des terres et le ruissellement… Des chantiers de plantations sont organisés par le Parc avec l'aide d'écoles

techniques (CHEP au Tremblay, TECHOMAH à Jouy, CFA de la Bergerie Nationale), d'associations environnementalistes et de sociétés de chasse. Durant l'hiver, 7 exploitations ont bénéficié de cette aide pour la replantation de 2 km de haies vives sur les communes de Vieille-Eglise-en-Yvelines, Sonchamp, Cernay-la-Ville, les Bréviaires, Bazoches-sur-Guyonne, Mareil-le-Guyon et Janvry.

Budget : 3 517,69 €
Contact : Alexandre MARI, chargé de mission *Agriculture*

Soutien aux exploitations engagées dans des démarches de développement durable et d'innovation

La commission restreinte *Agriculture* s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2018 pour examiner les demandes de subvention déposées par les agriculteurs. Sur les 14 dossiers présentés, 13 ont pu bénéficier d'une aide financière du PNR pour un montant total de 54 357 € H.T. versés.

Les subventions ont porté sur la réalisation de forages agricoles pour des activités de maraîchage biologique en circuit court (3 dossiers pour 25 500 € H.T.), la réalisation de clôtures pour la protection de cultures maraîchères (2 dossiers pour 10 200 € H.T.), la réalisation de clôtures pour l'élevage bovins (1 dossier pour 2 040 € H.T.), la réalisation de clôtures pour la création d'un parcours volailles en circuit court (1 dossier pour 4 675 € H.T.), la réalisation de clôtures pour l'élevage équins (4 dossiers pour 11 058 € H.T.) et l'acquisition d'une citerne pour la récupération des eaux de pluie et l'abreuvement d'un élevage équins (1 dossier pour 884 € H.T.).

Budget : 23 307,02 €
Contact : Alexandre MARI, chargé de mission *Agriculture*

Accompagnement des projets d'aménagement 23 communes

Sur l'année 2018, l'Atelier *Architecture, Urbanisme et Paysage* a suivi de nombreux projets d'aménagement dans 23 communes du Parc, allant de l'équipement public, à l'aménagement d'espace public ainsi qu'aux opérations de logements.

Budget : Régie PNR
Contact : Jennifer BUREAU, chargée de mission *Urbanisme*

« Faire du projet autrement », un accompagnement sur mesure

La brochure, réalisée et éditée par l'Atelier, a pour objectif de présenter de façon synthétique les démarches participatives proposées par les missions *Paysage, Architecture et Urbanisme*, et déjà expérimentées sur des communes du Parc. Une des plus-values du Parc est sa capacité à innover et à s'adapter.

Ce sont donc des ateliers sur-mesure, réfléchis avec les élus, qui sont proposés en fonction de la demande et le contexte communal ayant pour objectifs de réfléchir en amont des aménagements et des programmes, de définir les exigences du projet, de s'approprier autrement les enjeux du site et du projet et ainsi mieux les intégrer, d'interroger toutes les dimensions

du projet : environnement, social, paysage, mobilité, énergie, vivre ensemble…, et d'échanger, débattre, mobiliser habitants et élus autour d'un projet qui dessinera le village de demain.

Budget : Régie PNR
Contact : Jennifer BUREAU, chargée de mission *Urbanisme*

Quel EcoQuartier demain pour le centre bourg de Bonnelles ?

Faisant suite à un travail engagé en 2017 de réflexion collective autour des projets en centre bourg pour le lancement d'un EcoQuartier, l'Atelier a poursuivi en 2018 en engageant une démarche de participation citoyenne en animant deux ateliers avec les habitants. Le 3 février 2018, une balade urbaine a été proposée afin de découvrir sous un autre regard le centre bourg de Bonnelles et faire émerger des idées pour le futur écoquartier. Le 24 mars 2018, des ateliers de travail participatif ont été proposés afin d'imaginer avec les habitants des idées sur les espaces publics.

Budget : Régie PNR
Contact : Jennifer BUREAU, chargée de mission *Urbanisme*

L'Eco quartier du Perray-en-Yvelines

Lauréat de l'appel à projet de la Région "100 quartiers innovants et écologiques", l'éco-quartier de la « La Perches aux Mares » s'inscrit dans une réflexion globale que mène la ville depuis plusieurs années sur le devenir et l'évolution de son territoire à moyen et long terme avec un double objectif : respecter l'identité rurale de la commune et valoriser ses atouts grâce à des solutions innovantes afin d'assurer le développement d'une ville durable et résiliente. Cette opération constitue la troisième étape de la construction d'un projet de territoire intelligent, ancré dans la transition écologique et énergétique, vers un « smart village ». Associant 450 logements dans des bâtiments économes, sobres et adaptés au site, des services connectés, des commerces et des modalités innovantes en termes de mobilité, cette opération se situe sur un site environnemental sensible qui nécessite une vraie attention dans les aménagements.

Le Parc accompagne techniquement ce projet et apporte son expertise sur toutes ses facettes, aussi bien en termes d'aménagement, d'énergie, d'environnement, de mobilités que de développement de services et d'activités.

Budget : Subvention de 7 000 € HT accordée dans le cadre des guides des aides – Démarches de participation citoyenne prévues dans le cadre du projet d'EcoQuartier de la Perche aux Mares (Aide 14.03)
Contact : Jennifer BUREAU, chargée de mission *Urbanisme*

Atelier de co-conception élus / habitants à Saint-Léger-en-Yvelines : Quel Ecoquartier pour le site stratégique de la commune ?

La commune de Saint Léger-en-Yvelines a sollicité la mission *Urbanisme* du Parc pour lancer une réflexion sur le devenir d'un site stratégique en centre-bourg, parcelles déjà repérées au PLU à travers une OAP. Sollicitée par des promoteurs et aménageurs sur ce site, les élus ont souhaité disposer d'un cahier des charges clair au plus près de leurs exigences en termes de qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale afin d'entamer un dialogue. Dans le cadre de son accompagnement sur-mesure, la mission *Urbanisme* ainsi que les missions *Architecture* et *Paysage* ont ainsi mis en place des ateliers participatifs de travail sur la base de la démarche EcoQuartier et un travail sur maquette afin de traduire ensemble les enjeux et les attentes en terme d'aménagement sur ce site et les spatialiser. Un cahier des charges a été rédigé à la suite de ce travail collaboratif.

Budget : Régie PNR
Contact : Jennifer BUREAU, chargée de mission *Urbanisme*

L'Urba sur le terrain : 19 juin 2018

La mission *Urbanisme* du Parc a organisé une visite en Essonne pour faire découvrir 2 projets d'urbanisme apportant une réponse pertinente à des problématiques fréquemment rencontrées sur le territoire du Parc : « Les chemins de l'écrin » à Saint-Michel-sur-Orge (50 logements en cœur de ville dans un parc boisé patrimonial. Les constructions se sont littéralement articulées autour des arbres existants, tant au niveau de la conception que du chantier, et « La Ferme du Château » au Plessis-Paté (Une ferme patrimoniale transformée en équipement public : médiathèque, école de danse et musique et salle de spectacle dans le respect des caractéristiques patrimoniales).

14 participants (élus et partenaires)
Budget : en régie (prise en charge des frais logistiques - bus - soit 220,8€)
Contact : Jennifer BUREAU, chargée de mission *Urbanisme*

Programme de formations « Je jardine avec la nature, et c'est facile ! »

Le pôle Ecopaysage créé en 2012 a pour objectif de rassembler les professionnels du paysage et des espaces verts (agents techniques des communes, entreprises d'espaces verts, paysagistes concepteurs…) autour de temps d'échanges communs. Des formations annuelles étaient organisées dans ce cadre. En 2018, le pôle Ecopaysage s'est étoffé en organisant un programme de formations à l'année et en conviant les jardiniers amateurs.

Ainsi, à partir d'octobre, 5 formations ont été organisées en 2018, et 6 jusqu'en juillet 2019. Les thématiques diversifiées, autour des techniques de jardins au naturel, mais aussi de la connaissance naturaliste (oiseaux, insectes, flore spontanée au jardin) ont attiré une centaine de personnes en 2018, sur cinq sites de formation différents. Chaque formation comprend un temps théorique et d'échange d'expériences en salle, et un temps pratique à l'extérieur.

- ✓ Des recettes pour mon jardin ! Le 13 octobre au petit Moulin des Vaux de Cernay – 18 personnes
- ✓ Laisser pousser des prairies fleuries dans mon village et mon jardin – le 19 octobre 2018 à Méré – 15 personnes
- ✓ Plantes sauvages comestibles – le 21 octobre à Jouars Pontchartrain – 20 personnes
- ✓ Taille de formation des arbres fruitiers – le 10 novembre à Bonnelles – 30 personnes
- ✓ Litières ou paillage, pour un jardin au naturel – le 11 novembre à Chevreuse – 17 personnes

Budget : 1 120 € (rémunérations des formateurs et éditions des programmes)
Contact : Marion DOUBRE, chargée de mission *Paysage*

Etude d'aménagement de la coulée verte du Mesnil

Le quartier de Champmesnil au Mesnil-Saint-Denis est traversé de part en part par une « coulée verte », trace d'un projet autoroutier aujourd'hui abandonné. Cette large bande enherbée d'un kilomètre de longueur environ est assez peu utilisée par les mesnilois, car peu aménagée. La commune en est maintenant propriétaire et souhaite repenser son aménagement d'ensemble, notamment dans le but de créer de nouveaux logements et équipements, des nouveaux espaces de convivialité tout en envisageant le développement d'une agriculture de petite échelle.

Ce secteur avait déjà fait l'objet de premières réflexions lors de l'élaboration du PLU, accompagnées par l'Atelier *d'Architecture, Urbanisme et Paysage* du PNR, grâce à un travail sur maquette notamment avec les élus et les habitants. En 2018, l'équipe du PNR a accompagné la commune dans la rédaction d'un marché public pour faire appel à une équipe de maitrise d'œuvre (paysagiste, écologue et bureau d'étude VRD) concernant l'aménagement d'une partie de la coulée verte.

Budget : 15 000 € (pour la phase esquisse et avant-projet)
Contact : Marion DOUBRE, chargée de mission *Paysage*

Conseil paysager approfondi pour l'aménagement des abords du RAM du Mesnil-Saint-Denis

Dans le cadre de la création d'un Relais D'assistance Maternelle au sein d'une ancienne grange dans l'enceinte du château-mairie du Mesnil, la commune a souhaité mener une réflexion sur l'aménagement des abords de ce nouvel équipement. Elle a donc fait appel au dispositif du Conseil Paysager Approfondi, et a sollicité les services du Parc et le bureau d'études Plantago pour ce projet. Le projet proposé devrait donner lieu à une réalisation en 2019/2020.

Budget : 2 500 € TTC
Contact : Marion DOUBRE, chargée de mission *Paysage*

Axe 2

Un territoire périurbain responsable face au changement climatique

Lutte contre la pollution lumineuse

La Parc poursuit son accompagnement des communes dans la lutte contre la pollution lumineuse. 15 communes ont reçu des aides financières du Parc depuis 2012, 12 ont eu un accompagnement technique simple et 35 communes au moins pratiquent l'extinction nocturne.

Des animations et sorties nocturnes sont aussi proposées au grand public : participation aux animations du Jour de la Nuit le 13 octobre 2018 (opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé), balade nocturne le samedi 27 octobre dans la réserve d'Ors (découverte de la faune nocturne et des impacts de la pollution lumineuse).

Pour en savoir plus :
https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/amenagement-et-paysages-paysages-nocturnes/pollution-lumineuse
Budget : 25 207,80 € de subventions attribuées
Contact : Betty HOUGUET, chargée de mission *Energie*

Conseil en énergie Partagé

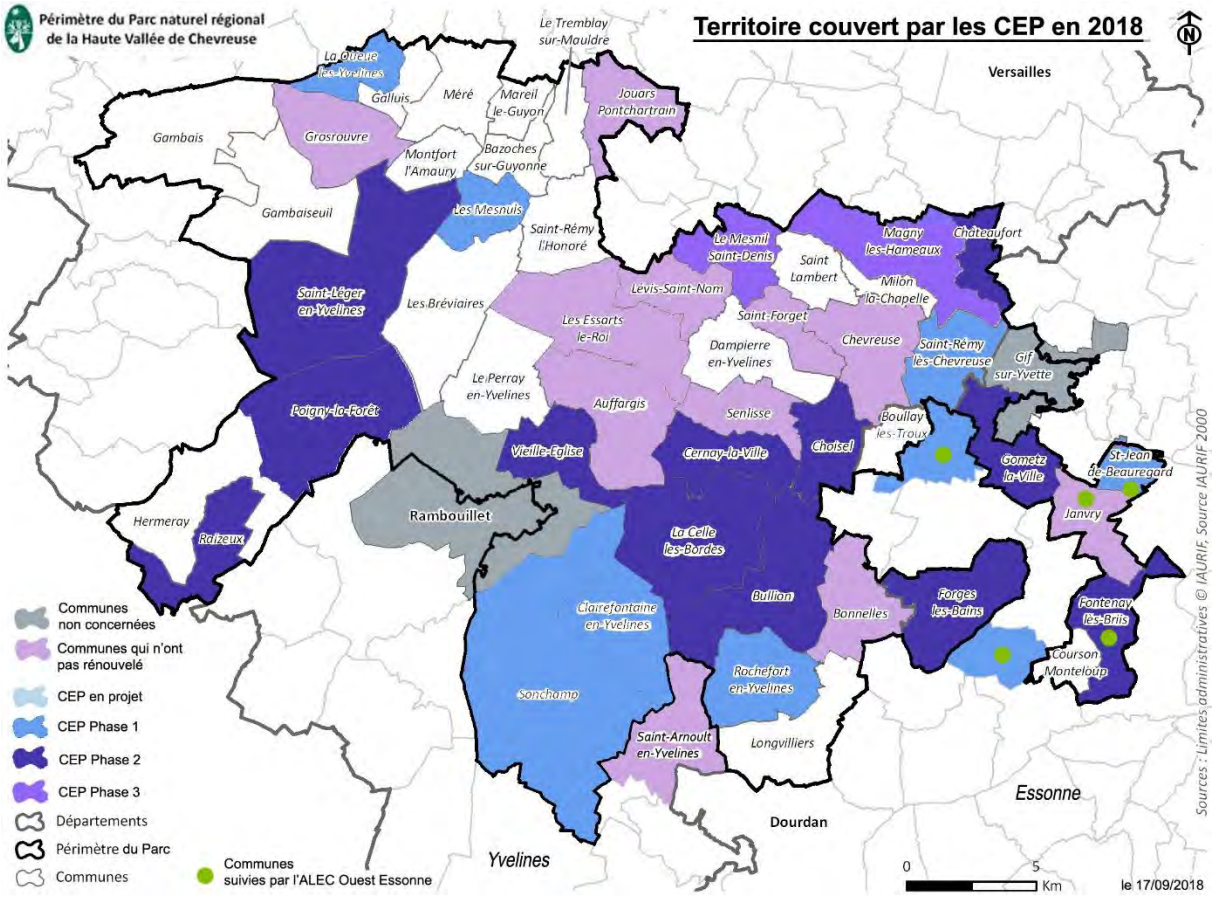

Entre 2009 et 2018, 36 communes du Parc et Villes-portes ont été ou sont suivies en CEP. Un bilan chiffré sera présenté en 2019.

Pour en savoir plus :
https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/amenagement-et-paysages-paysages-nocturnes/conseil-en-energie-partage
Budget : 17 395 € de subventions
Contact : Betty HOUGUET, chargée de mission *Energie*

Bimby Performance énergétique

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME et de l'ALEC Saint Quentin-en-Yvelines, le Parc a missionné le Lab InVivo pour accompagner les particuliers dans leurs projets et trouver des solutions innovantes pour diversifier l'habitat à l'intérieur des zones bâties. Un spécialiste de l'architecture et un conseiller en énergie ont accompagné gratuitement des habitants du Parc afin d'étudier leurs besoins ou leurs idées, de formuler des solutions techniques et des scenarii de financement.

En savoir plus : https://ile-de-france.ademe.fr/expertises/urbanisme-et-amenagement/bimby-energie
Budget : 11 656,89 € TTC
Contacts : Jennifer BUREAU, chargée de mission *Urbanisme*, et Betty HOUGUET, chargée de mission *Energie*

Sobriété énergétique et éco-construction

Le Parc, en partenariat avec l'ALEC SQY, propose des ateliers et participe à des animations à l'attention des élus et du grand public. En complément la plateforme de la rénovation énergétique « RePerE Habitat » ainsi que le prêt de caméras thermiques et un permanence Espace Info Energie est proposée à tous les habitants du Parc.

- 26 mars 2018 : ateliers professionnels « Plateforme de la rénovation »
- 14 octobre 2018 : Salon de la rénovation énergétique à Montigny-le-Bretonneux et concours maison économe
- 15 octobre 2018 : atelier pour les élus au château de la Madeleine

Budget : 19 700€ (convention ALEC SQY) + 4 100€ pour la plateforme
Contact : Betty HOUGUET, chargée de mission *Energie*

Solaire Photovoltaïque

Une réunion publique s'est tenue le 16 octobre 2018 au Mesnil-Saint-Denis. Il s'agissait d'une réunion d'information et de lancement du projet de centrale solaire photovoltaïque collective.

EnerCitY78, l'ALEC SQY, le Parc accompagnés par Energie Partagée en appel aux particuliers, collectivités et entreprises pour créer collectivement une unité de production d'électricité solaire. Il s'agit de constituer un collectif qui s'investira pour créer un projet de centrale solaire. Le projet se poursuit en 2019.

Pour en savoir plus :
https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/habitat-et-jardin-energie/photovoltaique
Budget : Régie PNR
Contacts : Betty HOUGUET, chargée de mission *Energie,* Frédérique ZERAFA, chargée d'études *Développement économique et Energie.*

Filière forêt bois

Le Parc a mis en place une démarche de charte forestière de territoire (CFT) pour accompagner une gestion sylvicole concertée, territorialisée et active satisfaisant l'ensemble des parties prenantes.

En tant qu'outil de réflexion stratégique, La CFT a pour objectif de structurer un projet d'aménagement et de développement durable des territoires ruraux insérant davantage les forêts dans leur environnement économique, écologique, social ou culturel. Une première étape fut de faire un diagnostic territorial de la filière forêt bois sur le territoire d'étude rendant compte des enjeux, atouts et faiblesses de la filière. Une phase de collecte des données qualitatives et quantitative a été réalisée. L'étude a également permis d'identifier et de mobiliser les personnes ressources et les partenaires à associer à la démarche.

Entretiens avec des acteurs institutionnels et des communes.

Budget : 3 105,65 € (stage Corinne Corcher)
Contact : Betty HOUGUET, chargée de mission *Energie.*

Défi déchet

Ateliers, visites de sites, conseils… un coaching ludique et convivial de l'ALEC SQY et de ses partenaires pour réduire ses déchets tout en faisant des économies. Cette opération s'est tenue sur 3 mois du 11 juillet au 14 septembre 2018. Les familles participantes ont réduit leurs déchets de 39% !

Rôle du Parc : relais de communication et financement de l'ALEC pour l'animation de cette opération.

Budget : inclus dans la convention ALEC citée dans la partie éco construction
Contact : Betty HOUGUET, chargée de mission *Energie.*

L'Aiguillage, Tourisme et Mobilité et Vallée de Chevreuse

Dans le Parc, on se trouve fréquemment loin des gares, des grands pôles de formation et d'emploi, ce qui conduit à un usage très fréquent de la voiture. Le Parc œuvre donc aux changements des habitudes pour développer les transports alternatifs à la voiture : vélo électrique, covoiturage, autopartage, transport à la demande.
L'un des projets phares du Parc est la construction d'une Maison de l'Eco-mobilité face à la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Nouvellement baptisée l'Aiguillage, elle ouvrira ses portes au printemps 2019, pour offrir un accueil touristique et faciliter l'usage du vélo : on y trouvera de la location et vente de vélos classiques et à assistance électrique, un atelier de réparation, un parking sécurisé de 90 places et deux véhicules Renault Twizy en autopartage, couplés à une information touristique.

En savoir plus :
https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/deplacements/laiguillage-tourisme-et-mobilite-en-vallee-de-chevreuse
Budget : 673 871 € HT
Contacts : Julie TISSERONT, chargée de mission *Mobilité*, et Anne DUFILS, chargée de mission *Architecture*

Ateliers mobilités avec les élus et habitants du Perray-en-Yvelines

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation et d'animation, la mission Ecomobilité a organisé deux ateliers sur le thème de la mobilité dans la commune du Perray-en-Yvelines à destination des élus et des habitants.

Ces ateliers avaient pour objectif d'apporter des solutions de mobilités alternatives à la voiture dans la commune afin d'améliorer les conditions de déplacements des habitants et de promouvoir des modes de transports propres.

Budget : Régie PNR
Contact : Julie TISSERONT, chargée de mission *Mobilité*

Rencontres EPCI Ile-de-France Mobilité

Le Parc a souhaité rencontrer les EPCI de son territoire et Ile-de-France Mobilité dans l'objectif de travailler en concertation sur des projets de mobilités alternatives. Ainsi des groupes de travail thématiques ont été organisés pour réfléchir à la mise en place d'actions communes autour du vélo et du transport à la demande notamment.

Divers projets de réalisation de liaisons douces ont pu émerger ainsi que celui de la mise en place d'un transport à la demande sur la CCHVC et la CCPL en partenariat avec la SAVAC.

Contact : Julie TISSERONT, chargée de mission *Mobilité*

Liaisons douces et itinéraires cyclables

Les missions *Tourisme* et *Mobilité*, au travers des différentes opérations menées en 2018, ont permis la requalification ou la création de liaisons douces et d'itinéraires cyclables assurant le développement du maillage du territoire et favorisant ainsi les possibilités d'itinérance douce. Les itinéraires actuellement en cours d'élaboration ou de réflexion sont :

- Liaison douce Saint-Rémy-lès-Chevreuse / Limours,
- Itinéraires cyclables, notamment Le Perray-en-Yvelines / Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Senlisse jusqu'au Petit Moulin
- Boucles vélos associées au projet « Aux Artistes le Patrimoine »

Contacts : Julie TISSERONT, chargée de mission *Mobilité,* Baptiste PERRIN, Technicien *chemins et liaisons douces*

Axe 3

Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle urbaine et rurale

2018, année culturelle

La réalisation de l'annuaire culturel du Parc a soustendu l'ensemble des actions culturelles et a valorisé, en 2018, les lieux et acteurs culturels du territoire, autour de 3 projets parallèles :

- En premier lieu, les acteurs artistiques et culturels du territoire ont été mobilisés pour revisiter dix sites patrimoniaux représentatifs du Parc dans le cadre du projet ***Aux artistes le patrimoine !***
- Ensuite, la fédération des bibliothèques, à la fois lieux et acteurs culturels du territoire, se sont engagées autour du projet commun d'écriture ***Histoires d'ici***
- Enfin, la fédération des équipements culturels du territoire dans un projet commun sur le thème du jardin : ***Cultivons notre jardin***

Un événement de lancement officiel de l'annuaire a clôturé l'année en revenant sur ces rendez-vous.

Aux artistes le patrimoine !

Aux artistes le patrimoine ! fut l'occasion de montrer la richesse et la variété des lieux patrimoniaux du Parc, au-delà des sites touristiques bien connus et balisés. Ce programme était une invitation à la découverte de lieux chargés d'histoire, des sites aussi bien archéologiques que bâtis ou au fort accent naturel et paysager.

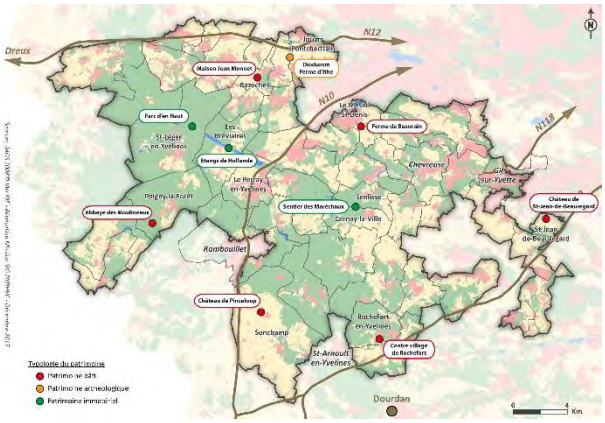

Pour agrémenter cette découverte, 10 projets artistiques ont été sélectionnées, proposant un nouveau regard sur les lieux, une libre interprétation de leurs caractéristiques, une manière aussi de souligner les talents des acteurs culturels du territoire.
De mai à décembre 2018.

Un film présentant l'ensemble de la démarche et 10 films des sites et réalisations artistiques liées ont été réalisés et sont visibles sur le site internet du Parc.

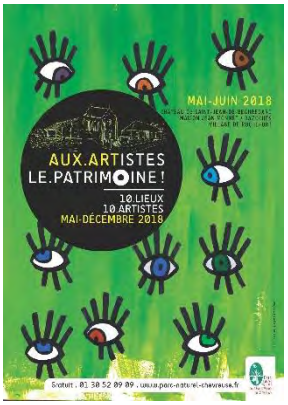

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle-2018-annee-culturelle/aux-artistes-le
Contact : Sophie DRANSART, chargée de mission *Patrimoine Culture*

Histoires d'Ici, Un projet d'écriture collective

Onze bibliothèques ont répondu présentes à l'appel à participation lancé par le Parc pour ce projet d'ateliers d'écritures dans la perspective de former un récit commun : *Cernay-la-Ville, Chevreuse, Gambais, Gif-sur-Yvette, Gometz-la-Ville, Jouars-*

Pontchartrain, La Celle-les-Bordes, La Queue-lez-Yvelines, Le Mesnil-Saint-Denis, Le Perray-en-Yvelines, Saint-Rémy-l'Honoré.

En collaboration avec le ***Labo des histoires***, chaque bibliothèque a accueilli un atelier d'écriture d'1h30 afin de produire une péripétie, un chapitre du récit commun dont l'introduction et la conclusion ont été écrites par Sophie Humann, auteure jeunesse.

Le recueil « Histoires d'ici »
Au total, sur les 11 bibliothèques ayant répondu à l'initiative, 97 jeunes auteurs entre 7 et 14 ans ont participé aux ateliers d'écriture. Le recueil « Histoires d'ici » a été publié en une édition limitée pour les participants, les communes et les bibliothèques du Parc.

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle-2018-annee-culturelle/histoires-dici
Contact : Amandine Robinet, chargée d'études *Patrimoine Culture*

Budget pour ces deux volets : 40 000 € (20 000 € participation DRAC, 15 000 € Parc, 5 000 € sites et communes)

Cultivons notre jardin

Le Parc est riche d'espaces culturels ouverts au public, que l'on découvre au détour des chemins : lieux discrets, presque secrets, nichés au cœur des villages, ce sont aussi des demeures d'exception, tant par leurs qualités architecturales que par leurs hôtes célèbres ou encore leur vocation d'ateliers d'une création en train de se faire.

L'ART à DEMEURES

Ces maisons d'Illustres, musées, espaces de création et de diffusion prennent place dans de simples habitations, dans des lieux patrimoniaux réinvestis, dans des sites de nature étonnants et offrent aux visiteurs un accueil intimiste, permettant de plonger dans l'espace de vie, d'inspiration et de création de personnalités ou dans des espaces dédiés à l'art.

Pour leur donner plus de visibilité, le Parc a souhaité les fédérer autour d'un projet culturel commun qui, chaque année, pourra les réunir et proposer de nouvelles formes de visites et de découvertes. Pour l'année 2018, un thème commun a été choisi, celui du jardin : une occasion de valoriser ou d'investir des jardins méconnus...Les 29 et 30 septembre.

Dix lieux accueillaient le public : ainsi, la maison-musée Raymond Devos à Saint-Rémy-lès-Chevreuse a passionné près de 300 amoureux des mots ou encore le potager du Lieu à Gambais a attiré près de 160 gourmands… de créations.

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle-2018-annee-culturelle/cultivons-notre-jardin-0
Contact : Sophie DRANSART, chargée de mission *Patrimoine Culture*

Edition et lancement de l'annuaire culturel

C'est en 2007 que paraissait le premier annuaire culturel du Parc, recensant acteurs et lieux culturels du territoire. Cette première photographie avait souligné et révélé toutes la richesse et la variété de ce domaine. 10 ans après, avec 30 nouvelles communes en plus, il paraissait nécessaire de mettre à jour les informations et de rendre compte de cet agrandissement.

Evolutions obligent, le recensement s'est fait grâce aux outils informatiques et à la mise en place d'une base de données, remplie par chacun depuis le site internet du Parc. La version papier en est la carte de visite, une présentation synthétique par grands domaines et catégories. Le détail des informations et les évolutions figurent en ligne. Les deux supports sont donc complémentaires.

Cet annuaire est à la fois un état des lieux et une occasion de faire la promotion de tous ceux qui font la culture dans le Parc et qui participent à l'animation et à la vitalité de ce territoire.
Edition de 5000 exemplaires.

Le 17 décembre 2018, une soirée de lancement de l'annuaire culturel s'est déroulée au Domaine de Quincampoix aux Molières, présentant toutes les initiatives de l'année : lectures des textes écrits par les enfants dans le cadre de *Histoires d'Ici* et présentation des démarches proposées dans le cadre de *Aux artistes le patrimoine !*

Voir la version en ligne : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle/annuaire-culturel
Contact : Sophie DRANSART, chargée de mission *Patrimoine Culture*
Budget pour ces deux volets : 22 400 € (12 400 € participation DRAC, 10 000 € Parc)

Soutien aux manifestations culturelles

En 2018, la Commission *Culture* a donné un avis favorable au soutien de 4 manifestations :

- Salon du Livre (Association Lirenval)
- Festival Ravel (Association Les Journées Ravel)
- Parcours Portes Ouvertes Ateliers d'Artistes (Association Hélium)
- Festival Jazz à Toute Heure (Association Jazz à Toute Heure)

Budget : 18 300 €
Contact : Sophie DRANSART, chargée de mission *Patrimoine Culture*

Journées du Patrimoine

La 35ème édition des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les 15 et 16 septembre 2018. Le thème proposé était « L'Art du Partage ». Au sein du Parc, la thématique s'est exprimée par les nombreux échanges dont a bénéficié le territoire.

Le Parc a rassemblé les initiatives dans un programme édité à 15 000 exemplaires. La mission *Patrimoine Culture* a organisé la présence d'un campement médiéval dans la cour du château de la Madeleine et l'ensemble de l'équipe a proposé différentes visites commentées, circuit vélo, expositions. Par exemple une exposition « Patrimoines habités » a été réalisée avec la mission *Environnement* (voir page 14).

Voir le programme :
https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/program-jep_2018-bdef.pdf
Budget : 7641 €
Contact : Sophie DRANSART, chargée de mission *Patrimoine Culture*

Inventaires du patrimoine et partage des connaissances

Des études…

En 2018 ont été finalisés les inventaires du patrimoine des communes de Janvry et d'Hermeray (1 stage de 5 mois). Après des recherches en archives croisées avec des repérages de terrain, les édifices ayant un intérêt patrimonial ont été identifiés. Chacun d'eux bénéficie alors d'une fiche descriptive dans la base de données du Parc. Pour chaque commune une synthèse détaillant chaque typologie de patrimoines est par ailleurs rédigée.

Les inventaires sur les fermes et les moulins à eau ont continué à être complétés.

…au partage

Afin de partager cette connaissance, différents types et temps de restitution ont été imaginés.
Un rallye patrimoine a été organisé avec la commune de Hermeray : un livret avec des questions a été rédigé pour une découverte familiale à pied ou à vélo. A Gometz-la-Ville des visites commentées de 4 fermes ont donné un éclairage spécifique sur ce patrimoine important pour la commune.
Afin de continuer à valoriser l'inventaire thématique sur les fermes patrimoniales a été rééditée la plaquette ferme (5000 exemplaires) ainsi qu'une version augmentée de l'exposition photographique sur les grandes fermes (20 bâches).

Enfin un certain nombre de projets pédagogiques et d'animations des publics scolaires ont été menés à Janvry, au Mesnil-Saint-Denis, ou à la Maison de Fer de Dampierre-en-Yvelines.

Budget : 6027 €
Contacts : Sophie DRANSART et Amandine ROBINET, mission *Patrimoine Culture*

Panneaux patrimoine

Deux communes ont choisi la gamme de mobilier rural du Parc pour apposer des informations patrimoniales sur des éléments phares de leur commune. La subvention du Parc est de 70%.
Sonchamp : 5 panneaux (2 sur pieds et 3 en applique)
Bonnelles : 4 panneaux en applique

Budget : 7281 € HT
Contact : Sophie DRANSART, chargée de mission *Patrimoine Culture*

Préservation du patrimoine
Conseils, Avis et Suivis de projets

Afin de préserver le patrimoine des communes, la mission *Patrimoine Culture* apporte des conseils sur les projets pour accompagner les besoins et les évolutions.

Des avis ont été émis pour l'intégration du patrimoine dans les PLU de Boullay-les-Troux, Chevreuse, Forges-les-Bains et Les Bréviaires. La Mission a aussi suivi les travaux de l'AVAP de Chevreuse.
Elle a formulé des conseils pour la restauration d'éléments du patrimoine de Gometz-la-Ville, Jouars-Pontchartrain, Saint-Léger-en-Yvelines. Elle a plus particulièrement suivi les projets sur les fermes patrimoniales de Boullay-les-Troux, Courson-Monteloup, Forges-les-Bains, Jouars-Pontchartrain, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Mesnuls, Magny-les-Hameaux, Mareil-le-Guyon, Poigny-la-Forêt et Vaugrigneuse.

Budget : Régie PNR
Contacts : Sophie DRANSART et Amandine ROBINET, mission *Patrimoine Culture*

Lancement des études de pré-programmation de deux équipements du Parc

Le Parc possède la Maison de fer à Dampierre-en-Yvelines et gère le gîte des Hauts-Besnières à La Celle-les-Bordes. Les deux équipements nécessitent d'être repensés dans leur globalité pour répondre aux enjeux contemporains de l'accueil touristique et pédagogique. Malgré des travaux et des améliorations régulières depuis une trentaine d'années d'activité, ces deux équipements ne sont plus adaptés aux exigences de confort actuel, aux réglementations récentes et nécessitent une réhabilitation.

En 2018, le Parc lance une étude de programmation sur le devenir de ces deux équipements. Cette étude a pour but de mener une réflexion globale sur la réhabilitation des équipements, la rénovation de l'offre d'hébergement et des activités associés pour permettre de proposer des solutions cohérentes à l'échelle du territoire du Parc et de mieux valoriser les potentiels de chacun.

L'étude de programmation se déroule sur une période de huit mois en deux phases. Une première phase pré-programme chiffré proposant les évolutions possibles des deux équipements à travers l'étude de plusieurs scénarii, et une deuxième phase le cas échéant pour une phase programme détaillé qui précisera les exigences techniques et qualitatives du Parc et exprimera les objectifs et performances à atteindre en phase opérationnelle y compris en terme de délais, de coûts d'opérations et de travaux. Ce programme servira de cadre pour le travail de conception pour les maîtres d'œuvre.

Budget : 7 800 € HT pour chacun des deux équipements. Donc un total de 15 600 € HT pour l'ensemble de la phase pré-programme.
Contact : Anne DUFILS, chargée de mission *Architecture*

Participation à des jurys de concours

En plus du conseil aux communes sur tous les sujets d'aménagement suivi par l'Atelier du Parc (mission *Architecture*, mission *Urbanisme* et mission *Paysage*), la mission *Architecture* a participé à deux jurys de concours d'architectes dans deux communes du Parc.

En 2018, la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse lance un concours d'architecte pour la construction d'un équipement public comprenant un centre de loisirs, un relais d'assistantes maternelles et un restaurant scolaire sur un terrain situé Rue de la République. Ces fonctions sont déjà présentes sur la commune mais un incendie du restaurant scolaire et du centre de loisirs marque l'urgence pour la commune de reloger les usagers et les employés dans des locaux adéquats, conformes et sûrs, tout en prenant en compte l'augmentation prévisible des effectifs. Ce concours vise à désigner le maitre d'œuvre en charge de la phase conception et du suivi de chantier de cet équipement. Le Parc est un membre du jury, il accompagne et conseille la commune dans ses choix.

En 2018, la commune de Dampierre-en-Yvelines lance un concours d'architecte pour la construction d'un nouveau Pôle médical, rue de la Grand' Vigne, dans le centre-bourg. La construction de cet équipement répond à des besoins actuels et futurs de la commune pour l'implantation d'une activité médicale et le regroupement d'équipements actifs (tel que le foyer rural…) dans la création d'une centralité en cœur de bourg. Le Pôle médical est réfléchi en collaboration avec cinq praticiens déjà associés dans ce projet commun. Ce concours vise à désigner le maître d'œuvre en charge de la phase conception et du suivi de chantier de cet équipement. Le Parc est un membre du jury, il accompagne et conseil la commune dans son choix.

Budget : Régie PNR
Contact : Anne DUFILS, chargée de mission *Architecture*

Conseils aux particuliers

301 conseils aux particuliers ont été dispensés en 2018 dans 38 communes du Parc. Soit les particuliers s'adressent directement au Parc avant de réaliser des travaux ou de faire construire une

nouvelle maison, soit les services d'urbanisme des communes et des intercommunalités interrogent le Parc afin de conseiller au mieux les particuliers ayant déposé un permis de construire. Pour chaque demande, les projets sont étudiés et une note de conseil est rédigée, pouvant porter sur la volumétrie et l'emplacement du bâtiment sur la parcelle, le choix des matériaux et des couleurs, l'expression architecturale du projet…

Budget : Régie PNR
Contacts : Anne DUFILS et Isabelle BEAUVILLARD, mission *Architecture*

Aides restauration du petit patrimoine

Durant l'année 2018 et dans le cadre de la restauration du petit patrimoine bâti remarquable à destination des communes et des particuliers, six subventions ont été accordées à cinq communes dispersées sur l'ensemble du territoire, pour un montant total d'aides du Parc de 39 504.51 € H.T.

Restauration d'un escalier rural du XVIIIème siècle dans la ferme de Villeziers à Saint-Jean de Beauregard. Cette ancienne ferme est le pilier du Hameau de Villeziers. Elle a été achetée par la commune pour garder et sauvegarder ce patrimoine et également redonner vie au village. Ce dossier s'inscrit dans un projet global de centralité communale. L'escalier était dans un état général très dégradé et très utilisé par les usagers de la ferme étant l'unique accès aux greniers de l'ensemble des bâtiments. Le montant de l'opération est de 5 837,33 € HT pour un montant d'aide accordée de 70% soit 4 086,13 € HT.

Eglise d'Hermeray, demande de la commune pour financer un diagnostic architectural préalable à des travaux de restauration de l'église qui présente des désordres liés à l'humidité. Le montant de l'opération est de 8 250 € HT pour un montant d'aide accordée à 70% soit 5 775 € HT

Restauration de la façade d'une maison privée à Girouard, Lévis-Saint-Nom. Une ancienne auberge du hameau de Girouard a été tour à tour un commerce, un tabac, une épicerie et un restaurant. Les travaux consistent en la réfection complète des enduits avec un matériau traditionnel à la chaux. C'est un chantier en collaboration avec la Fondation du Patrimoine qui a délivré le label aux particuliers. Le montant de l'opération est de 43 475 € HT pour un montant d'aide accordée de 5000 € HT.

Avant travaux

Après travaux

Restauration d'un mur d'enceinte du domaine de Soucy à Fontenay-lès-Briis. La CCPL a déposé une pour continuer la restauration du mur de clôture en pierres maçonnées de chaux et de terre du domaine sur un linéaire d'environ 100m. Le mur est en mauvaise état général, le mortier de rejointoiement est très altéré voire inexistant sur certaines zones, et les couronnements sont à

reprendre pour éviter les infiltrations d'eau au cœur du mur. Le montant de l'opération est de 24 811,20 € HT pour un montant d'aide accordée de 50% soit 12 405,06 € HT.

Avant travaux

Après travaux

Restauration d'une croix située dans le cimetière de Jouars-Pontchartrain. La croix de l'abbé Mortier est un monument remarquable du cimetière de la commune. Cette croix risquait de s'écrouler du a son assise en pierres instable, et était donc dangereuse pour le public. La restauration a consisté en la dépose du monument, un nettoyage, un calepinage des pierres, la réalisation d'une semelle de fondations en béton armé de 80cm pour rendre l'assise stable, la repose des pierres conservées au mortier de chaux, taille et pose de pierres neuves si nécessaire, et la passivation et mise en peinture de la croix sommitale. Le montant de l'opération est de 8 134,24 € HT pour un montant d'aide accordée à 50% soit 4 067,12 € HT.

Avant travaux

Après travaux

Restauration d'un mausolée situé dans le cimetière de Jouars-Pontchartrain. La chapelle funéraire de la famille d'Osmond a été bâtie en 1813 et demeure propriété communale. Les travaux de restauration consistent en la fabrication d'un châssis fixe en chêne, sa mise en peinture et protection. Le montant de l'opération est de 11 673,13 € HT pour un montant d'aide accordée à 70% soit 8 171,20 € HT.

Avant travaux

Après travaux

Budget : 39 504.51 € H.T.
Contacts : Anne DUFILS, chargée de mission *Architecture*, Sophie DRANSART, chargée de mission *Patrimoine Culture*, Amandine ROBINET, chargée d'études *Patrimoine Culture*

Exposition l'architecture contemporaine en Vallée de Chevreuse au château de la Madeleine pour les Journées Nationales de l'Architecture

L'exposition « Architectures contemporaines en vallée de Chevreuse » a été conçue en 2008 pour apporter un éclairage nouveau sur les interactions possibles entre l'expression architecturale, le patrimoine et les paysages. Il est apparu que la qualité architecturale pouvait être mise en valeur et confortée, via la présentation de réalisations contemporaines sur le territoire du Parc. En 2018, l'exposition a été présentée à 6 reprises : 10 panneaux sur chevalets à Lévis Saint Nom pour la signature du CPER, 5 panneaux sur chevalets au château de la Madeleine à Chevreuse, 3 panneaux sur chevalets au Moulin d'Ors pour l'évènement FAEP, 10 panneaux sur chevalets pour une soirée VertDéco (UA92/SAY) à Magny-les-Hameaux, 11 panneaux sur chevalets pour le salon de la rénovation à la ferme du Manet à Montigny-le-Bretonneux, et 8 panneaux au château de la Madeleine à Chevreuse pour les Journées Nationales de l'Architecture.

Contacts : Anne DUFILS et Isabelle BEAUVILLARD, mission *Architecture*, Betty HOUGUET, chargée de mission *Energie*

Travaux dans les équipements du Parc

Le Parc est gestionnaire et/ou propriétaire de sept équipements qui nécessitent régulièrement des travaux d'entretiens et des améliorations. Sur l'année 2018, le Parc a dépensé 18 178,23 € TTC sur l'ensemble de ces équipements soit :

- Le Château de la Madeleine à Chevreuse : 6 693,57 €
- Le site du Petit Moulin à Cernay-la-Ville 3 718,8 €
- Le gîte d'étape de la Maison de Fer à Dampierre : 1 207,78 €
- Le Centre d'initiation nature et gîte d'étape de la Maison des Hauts Besnières à la Celle-les-Bordes : 4 106,23 €
- La maison du Tourisme et de l'Ecomobilité à Saint-Rémy-lès-Chevreuse 2 451,85 €

Budget : 18 178.23€ TTC
Contacts : Anne DUFILS et Isabelle BEAUVILLARD, mission *Architecture*

Axe 4

Un développement économique et social innovant et durable aux portes de la métropole

L'appui aux initiatives innovantes en milieu rural

Up, un réseau social pour l'économie locale

La plateforme Up est un réseau social qui permet à des entreprises et des citoyens qui fourmillent de projets d'échanger et partager leurs compétences. On y précise ses savoir-faire et ses projets. C'est une sorte d'incubateur numérique. Si quelqu'un a par exemple pour projet d'ouvrir une épicerie solidaire, il le partage et laisse ainsi l'opportunité à d'autres inscrits de prendre la balle au bond. Les choses vont bien plus vite que par des schémas classiques. Tantôt des start-upers en quête de contacts ou d'endroits où asseoir leur activité, tantôt des associatifs voulant élargir leurs réseaux. Des individus à quelques kilomètres l'un de l'autre peuvent avoir les mêmes problématiques et besoin de se retrouver. Au mois de juin 2018, le « Up Parc naturel Chevreuse » a été lancé pour les acteurs locaux dans cette logique de mise en relation entre acteur engagés dans le développement économique local. Après un an d'activité, la plateforme compte 3668 connexions, 169 actualités postées, 442 messages envoyés, 24 évènements organisés.

En savoir plus :
https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economiques/le-reseau-social-pour-leconomie-locale
https://up-chevreuse.org/
Budget : 11 000€
Contact : Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*

Lancement monnaie locale : la Racine

Un collectif d'habitants et d'associations soutenu par le Parc a créé une monnaie locale et citoyenne et complémentaire à l'euro (MLCC) pour soutenir l'économie réelle et le développement local. En privilégiant la monnaie locale, on sait que l'argent continue de circuler dans l'économie réelle et entre les acteurs locaux, sans intermédiaires, ni commissions ! C'est ça l'innovation d'un tel système : créer un sentiment de solidarité et de responsabilité entre consommateurs et professionnels. Les professionnels qui les acceptent ont vu leur chiffre d'affaire augmenter. Ils découvrent aussi très souvent d'autres professionnels du coin qu'ils ne connaissaient pas et qui deviennent alors des fournisseurs ou des prestataires. 86% des consommateurs découvrent aussi un ou plusieurs professionnels en adhérant à ce réseau. Pour le particulier, sans dépenser plus, ses achats ici vont contribuer à faire circuler la monnaie et ainsi soutenir d'autres commerces à côté, d'autres prestataires voisins… pour que la région qu'il habite reste vivante, attractive, pour que les paysages ruraux restent entretenus par des producteurs.

Lancement pilote en juin 2018. Lancement officiel en octobre 2018. 424 adhérents, 72 professionnels, 74 000 racines imprimées.

En savoir plus : http://laracine-monnaie.fr/
Budget : 25 000 €
Contacts : Virginie LE VOT, chargée de mission *Communication*, Frédérique ZERAFA, chargé d'études *Développement économique*, et Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*

Financement participatif

Aider un commerce à s'implanter, favoriser l'innovation et la créativité, prêter directement à ceux qui font vivre votre territoire, c'est ce que propose aujourd'hui les plateformes de prêts solidaires entre particuliers. Le Parc, territoire pilote, a inauguré la formule et accompagne plusieurs projets sur le chemin du prêt participatif.

Les projets accompagnés en 2018 :

- Le comptoir du Vrac à Rambouillet, magasin de vente de produits en vrac sans emballages (3 554 € de dons auprès 57 donateurs),
- La Petite crêperie à Boullay-les-Troux (3 000 € de dons auprès 55 donateurs),
- La boulangerie Le Herrisson à Clairefontaine-en-Yvelines (10 676 € de dons auprès 118 donateurs)

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economique/financements-participatifs
Budget : 911 €
Contacts : Frédérique ZERAFA, Chargée d'études *Développement économique*, Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*

Accompagnement de la Ressourcerie du Perray-en-Yvelines

« Ressources et vous » est la seule ressourcerie du Sud-Yvelines. D'abord installée à Saint-Arnoult-en-Yvelines elle a dû déménager au Perray-en-Yvelines. L'association fédère 45 membres actifs et emploie 4 salariés. L'association depuis mai 2017 a traité 230 tonnes d'objets dont 43% sont partis en réemploi, le reste en filières de recyclage des éco-organismes.

Face au développement de son activité, « Ressources et vous » a dû aménager un espace de stockage supplémentaire, mis à disposition par la commune du Perray-en-Yvelines pour faire face aux apports des particuliers et optimiser le stockage des matières.

En savoir plus : http://ressourcesetvous.org
Budget : 5 000 €
Contact : Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*

Aide à la revitalisation des centres-bourgs

L'aide à la modernisation des commerces de proximité

Chaque année la mission *Développement Economique* accompagne près d'une centaine de projets. Ce soutien prend la forme d'appui technique, d'aide au montage de projet, d'élaboration de plan de financement, de subventions pour les travaux et investissements productifs des entreprises.
Pour l'année 2018, la mission a accompagné 17 porteurs de projets qui ont réalisé **1 842 957€ d'investissement** pour 388 626 € de subventions attribuées, dont trois-quarts par la Région Ile-de-France.

Budget : 388 626 €
Contacts : Frédérique ZERAFA, Chargée d'études *Développement économique,* Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*

Conseil façades aux commerces

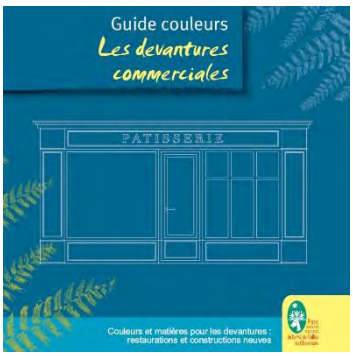

Le Parc accompagne les artisans et commerçants qui souhaitent réaliser des travaux de façade. Un guide est disponible afin de donner les premiers conseils. Ainsi, conjointement avec la mission *Architecture*, c'est plus de 15 projets qui ont été accompagnés.

Budget : Régie PNR
Contact : Frédérique ZERAFA, Chargée d'études *Développement économique*

Accompagnement pour la création d'une auberge à Choisel

La commune de Choisel, accompagnée par le Parc, BGE Yvelines et la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines, a lancé un appel à candidature afin de trouver un restaurateur pour son auberge. Au cœur du bourg de Choisel, au pied de l'église et à proximité de la mairie et de l'Espace Ingrid Bergman, le bâtiment est implanté sur un terrain de 1 249 m². A la suite du processus de sélection, un candidat a été retenu qui proposera une restauration classique ainsi que des services à la population (relais poste, dépôt de pain, vente de produits locaux). La prochaine étape consistera à réaliser les travaux en accord avec le projet retenu.

Budget : Conseil/ accompagnement, régie PNR. Fonds levés auprès de la Région : 150 000 €
Contact : Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*

Accompagnement pour la création d'une boulangerie à Clairefontaine-en-Yvelines

La commune de Clairefontaine-en-Yvelines, accompagné par le Parc et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, a lancé un appel à candidature afin de trouver un boulanger pâtissier. Ce projet s'inscrit dans une volonté globale de la commune de revitaliser sa place de village.
L'accompagnement a abouti l'installation au printemps dernier de deux jeunes entrepreneurs. Ce nouveau commerce proposant un service de snacking complétera l'offre de restauration présente dans la commune. Au-dessus de la boutique et son laboratoire, trois appartements ont été aménagés, pour une

surface totale de 200 m².

Budget : Conseil/ accompagnement, régie PNR. Fonds levés auprès du FISAC : 74 000 €
Contact : Frédérique ZERAFA, Chargée d'études *Développement économique*

Focus sur l'opération FISAC

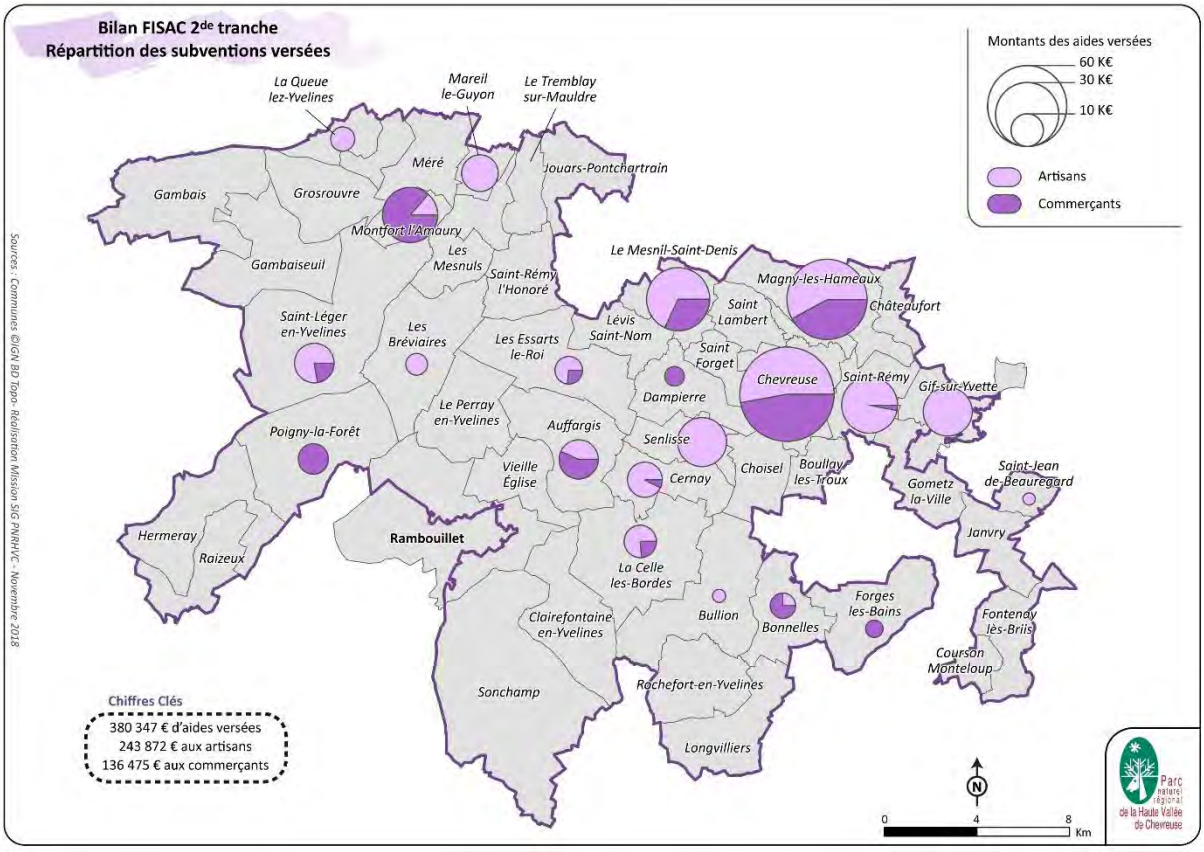

Sur la période 2015-2018 le Parc a obtenu des financements du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et de Commerce (FISAC) de l'Etat. Ce fonds géré depuis 20 ans par le Parc naturel est destiné entre autre, à accompagner les artisans et les commerçants dans leurs projets d'investissement. Cette opération a ainsi permis d'accompagner 55 entreprises (154 emplois concernés), qui ont réalisé près de 2 millions d'euros d'investissement pour un financement de 380 347€ dont 168 720 € du FISAC, la part du Parc étant financée par la Région Ile-de-France et les

Départements des Yvelines et de l'Essonne. Cette opération a également permis de soutenir les programmes d'animation des associations de commerçants, d'accompagner la mise en accessibilité des commerces, de cofinancer le dispositif de la Bourse aux locaux, de la Boutique à l'essai…

Contact : Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*

Artisans d'art

En 2018, 52 artisans exposaient sur le territoire du Parc, lors des Journée Européennes des Métiers d'art. Le Château de la Madeleine accueillait à cette occasion 7 artisans d'art et plus de 1600 visiteurs. Cela fut l'occasion d'organiser des démonstrations : reliure, création de vitraux, gravure et tissage. Les enfants et adultes ont eu la possibilité de s'initier au tissage sur des métiers installés pour l'occasion par Gisel Duroy tisserande à Hermeray. Environ 40 cyclistes ont découvert les ateliers ouverts sur le territoire et 20 personnes ont découvert les ateliers St Jacques accompagnées par Sylvaine Bataille ; entre Artisanat d'art et patrimoine.

Le Parc accompagne aussi l'association des Artisans d'art de la Vallée de Chevreuse. En 2018 pour la première fois, un salon a été organisé au sein de la Bergerie Nationale de Rambouillet et a rencontré un véritable succès avec plus de 2200 visiteurs et 53 exposants, des démonstrations et conférence sur les métiers d'art.

Budget : 300 € + 1 500 €
Contact : Frédérique ZERAFA, chargée d'études *Développement économique*

Le Petit Moulin des Vaux de Cernay classé Patrimoine d'intérêt régional

Le 21 novembre 2018, le Conseil régional d'Ile-de-France a accordé au Petit Moulin des Vaux de Cernay et son site le label *« Patrimoine d'intérêt régional »*. Ce label est décerné aux bâtiments ou ensembles non protégés au titre des Monuments Historiques présentant un intérêt patrimonial avéré et représentatif à l'échelle de l'Île-de-France.

Pour le Petit Moulin ce label représente une vraie reconnaissance, notamment un gain en visibilité et notoriété, une possibilité de renforcer l'attractivité touristique des Vaux de Cernay et valoriser le patrimoine méconnu des moulins à eau dans la région.

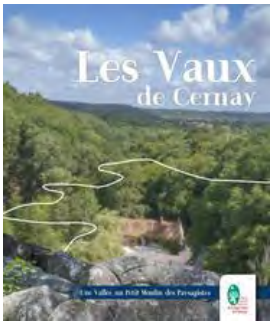

En savoir plus :
https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/57-labels-patrimoine-d-interet-regional
Budget : Régie PNR
Contact : Laura LECA, chargée de l'animation du Petit Moulin des Vaux de Cernay

En 2018, le musée du Petit Moulin a accueilli plus de 5000 visiteurs, dont 428 enfants entre 6 et 12 ans. L'équipe a animé plus de 25 visites et balades sur le site. Cette même année, le nombre de visiteurs scolaires a doublé, plus de 200 élèves ont pu découvrir le site et son musée.

Le musée a pu accueillir plus de 600 personnes lors des Journées du Patrimoine du 15 et 16 septembre 2018, soit une augmentation de 150% par rapport à 2017. Lors de ces journées, les animateurs ont réalisé de nombreuses visites guidées afin de faire découvrir le site au public.

Lors de la deuxième édition du rendez-vous annuel, *le Pique-nique des peintres paysagistes,* plus de 500 personnes sont venues pique-niquer et assister le temps d'une journée au retour des peintres paysagistes dans les Vaux de Cernay. Fin 2018, a enfin été un moment riche en animations. En effet, plus de 100 enfants sont venus assister aux contes de noël proposés au musée.

En 2018 également, lancement d'un Appel à manifestation d'intérêt pour recruter une nouvelle guide de Parc. Cela a permis d'accueillir Solen Boivin, qui après une formation par une partie de l'équipe du Parc ainsi que par Sylvaine Bataille, a pu accueillir des groupes auxquels nous proposons différentes visites thématiques la plupart autour du Petit Moulin.

Fin 2018, le catalogue à destination des groupes a été réalisé proposant des thématiques exclusives en partenariat avec d'autres acteurs du Parc, comme la Biscuiterie de la Vallée de Chevreuse, ou le siropier de Chevreuse, l'Alchimiste.

BALADOBUS

Communication : un nouveau dépliant édité en 2018 (10000 exemplaires), y sont présentés l'itinéraire emprunté par la navette et les différents sites de visites.

→ Augmentation du nombre de visiteurs sur les pages Baladobus du site internet du Parc : 13 119 visites en 2018 contre 10 051 en 2017.
→ Des horaires disponibles pour la 1ère fois sur Vianavigo *https://www.vianavigo.com/itineraire*
→1392 personnes ont emprunté le Baladobus pour accéder aux sites touristiques mais également pour randonner

Les arrivées dans les sites :

- Château de Breteuil : 377 visiteurs
- Abbaye des Vaux de Cernay : 312 visiteurs
- Musée national de Port Royal : 141 visiteurs
- Château de la Madeleine : 124 visiteurs
- Petit Moulin des Vaux de Cernay *:* 89 visiteurs

En savoir plus :
https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/panorama-se-deplacer-acces/baladobus
Budget : Coût de fonctionnement de la navette : 16650 € TTC. Budget communication (dépliants) : 360 € TTC *(10000 dépliants).* TOTAL PRISE EN CHARGE PNR : 8 334 € TTC
Recettes (vente de billets) : 4 196 € (pour rappel 4 € le pass à la journée, 2 € moins de 18 ans et étudiants, gratuit pour les enfants de moins de 6 ans). Participation communes : 1300 € (CCHVC 1 040 € / Cernay-la-Ville 140 € / Magny-les-Hameaux 220 €). Participation des sites : 3080 €
Contact : Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission *Tourisme*

Evènementiel

Méridon : 1ère édition de l'Escapade Gourmande
Fruit d'un partenariat entre le Parc, le Château de Méridon et le Rotary club de la Vallée de Chevreuse cette première édition d'un marché de produits du terroir a accueilli plus de 800 visiteurs au Château de Méridon. Déjeuner champêtre à base de plantes sauvages, visite historique, animations ont été proposés à l'occasion de cette journée.
Les fonds récoltés ont entièrement été reversés aux œuvres caritatives du Rotary club de Chevreuse et sa Vallée.

Exposition « Artistes en Vallée de Chevreuse » Septembre 2018
En partenariat avec la mission Tourisme du Parc, l'Association Peintres en Vallée de Chevreuse a proposé en 2018 une exposition rassemblant les œuvres de 20 artistes contemporains. Chaque année la mission *Tourisme* est partenaire de temps fort proposés par l'association notamment les expositions qui permettent de valoriser également le Petit Moulin des Vaux de Cernay et la Colonie de Peintres des Vaux de Cernay.

Balades en Langues des signes : s'adresser à tous les publics
Une programmation est mise en place chaque année en lien avec les différentes missions du Parc. En 2018 une visite du Château de la Madeleine a été proposée ainsi qu'une balade au cœur du sentier des Maréchaux aux Vaux de Cernay.

Budget : 800 €
Contact : Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission *Tourisme*

Promotion touristique

Les guides et cartes touristiques sont très demandés et demeurent le meilleur moyen d'information du grand public. Les éditions sont complémentaires des supports numériques en cours d'élaboration dans une collaboration entre les 4 Parcs franciliens.

Les éditions

- 15 000 guides touristiques : 6 180 €
- 15 000 cartes touristiques : 2 700 €
- 10 000 Flyer appli rando : 240 €

Partenariat CCI - PNR Ryder Cup

A l'occasion de la Ryder Cup le PNR a souhaité accompagner les acteurs touristiques du territoire extrêmement mobilisés pour cet événement. Des réunions ont eu lieu afin de travailler à la valorisation des produits locaux au sein des hébergements ainsi qu'à la mise en place de formules de plateaux repas à base de produits locaux. Une communication spécifique un dépliant en français et en anglais a été réalisé.

Forum des métiers de Chevreuse : participation des missions *Tourisme* et *Environnement*.

Préparation et participation Salon Destination Nature
Ce grand rendez-vous rassemble les acteurs qui proposent des activités de pleine nature. A l'invitation du Comité régional du Tourisme le Parc partage une banque d'accueil avec les PNR franciliens.

Véloscénie

- Plusieurs réunions au sein du comité de pilotage
- Un accueil de blogueur Culturez-vous avec pique-nique au Petit Moulin et balade à Vélo électrique jusqu'à Hermeray *https://culturezvous.com/de-paris-au-mont-saint-michel-a-velo-sur-la-veloscenie/*
- Renouvellement de la Marque Accueil Vélo pour le Château de la Madeleine
- Eductour avec les élus du Parc, les élus de Manche Tourisme : au fil de la Véloscénie
- Un voyage d'étude dédié aux élus de tous les territoires partenaires de la Véloscénie a été proposé le jeudi 24 mai, des élus du Parc ont ainsi pu découvrir les aménagements réalisés.

Budget : Véloscénie Adhésion 1500 € / Accueil Blogueurs et éductour : 500 €
Contact : Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission *Tourisme*

Accompagnement et mise en réseau des prestataires touristiques

- Ouverture du Barn, nouvel hôtel à Bonnelles : accompagnement du Parc à destination du personnel d'accueil de cet établissement, une formation d'une demi-journée a été proposée au responsable accueil afin de pouvoir mieux identifier l'ensemble du territoire, son potentiel touristique et les différents leviers d'intervention du Parc.
- 1 newsletter par trimestre proposée à l'ensemble des acteurs touristiques du Parc
- Formation Eco jardinage : une matinée sur le thème « Tailles et greffes d'arbres fruitiers » organisée à l'attention des professionnels du Tourisme en lien avec la mission *Paysage* du Parc.

Afin de présenter le rôle et les missions des partenaires autour de la randonnée, le PNR en partenariat avec le Département des Yvelines et le Coderando a proposé 2 réunions aux élus du Parc. Ces réunions ont permis de préciser le rôle du PDIPR et de répondre à diverses préoccupations des élus. Ont été présentés, les différents axes d'intervention du PNR autour de la randonnée, ingénierie technique, aides financières, valorisation touristique à travers la mise en place de circuits PNR et support de communication via notre appli rando.

Contact : Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission *Tourisme*

Entretien des chemins et mobilier Parc

En 2018, la mission a poursuivi son travail sur l'entretien et la création de circuits pédestres : reprise du balisage, dégagement de chemins, amélioration d'emprise, proposition d'aménagement d'une sente piétonne aux Mesnuls, réflexion sur l'amélioration du chemin de la Butte aux Buis pour les cyclistes à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et recherche d'itinéraire alternatif dans le bois de Beauplan, reprise des travaux effectués fin 2017 sur la SR 5 à Choisel.

<u>Elaboration et contrôle du mobilier de randonnée à installer sur Sonchamp</u> :
Le Parc a effectué la définition et le contrôle des plans techniques de l'ensemble des mobiliers de la gamme, la création des bases de données et le travail graphique sur l'ensemble des fichiers numériques nécessaire à l'élaboration des visuels des panneaux de départ, panneaux patrimoine et poteaux fléchés.

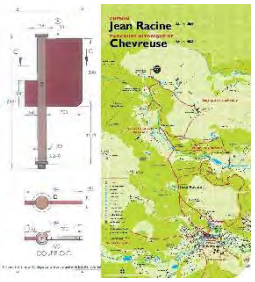

Budget : Régie PNR
Contact : Baptiste PERRIN, Technicien *chemins et liaisons douces*

Mise en place de Relais Information Service et de Signalétique d'Information Local

RIS et SIL à Auffargis
La commune s'est équipée de micro signalétique et de plans de ville, respectant la charte graphique du Parc afin d'orienter et informer le public qui traverse la commune. La commande comprenait : 4 RIS (plan de ville) et 6 SIL comprenant en tout 17 lames directionnelles.

Financement par le PNR : 5 884,50 € H.T. (50%)
Contact : Baptiste PERRIN, Technicien *chemins et liaisons douces*

Mise en place d'une micro signalétique pour le musée Raymond DEVOS à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Afin de guider les piétons qui viennent depuis la gare jusqu'au musée, mais également afin de gérer le stationnement des personnes qui viennent au musée en voiture, la commune de Saint-Rémy-lès-

Chevreuse a décidé d'installer une signalétique spécifique pour la fondation Raymond DEVOS. Cette signalétique vise donc à orienter les piétons depuis la gare via un itinéraire sécurisé et à inciter les automobilistes qui viennent visiter le musée, à aller se stationner sur le parking de l'Espace Jean Racine où ils pourront récupérer la sente piétonne qui mène au musée.

Financement par le PNR : 4 357,05 € (50%)
Contact : Baptiste PERRIN, Technicien *chemins et liaisons douces*

Axe transversal

Continuer à être innovants ensemble

(Structurer une offre éducative adaptée aux enjeux de territoire / mobiliser les acteurs et les habitants du Parc)

Echo du Parc, réseaux sociaux, site internet… en quelques chiffres

En 2018, 3 numéros de l'Echo du Parc, imprimés et diffusés en 70 500 exemplaires chacun, + 1 800 abonnés Facebook et 198 publications, 142 nouveaux abonnés à la newsletter (pour un total de 8 000 destinataires), 9 nouvelles vidéos postées sur Youtube, environ 3 000 avis sur les 10 fiches Google mybusiness, 200 000 visiteurs sur notre site internet.

Budget : 82 000 € (Echo du Parc + site internet)
Contacts : Virginie LE VOT, chargée de mission *Communication*, Pascale CAMUS, Claire MONTET

La monnaie locale prend Racine

Un collectif d'habitants et d'associations soutenu par le Parc a créé une monnaie locale et citoyenne et complémentaire à l'euro (MLCC) pour soutenir l'économie réelle et le développement local.

Lancement pilote en juin 2018. Lancement officiel le 6 octobre 2018 à la Ferme de Beaurain au Mesnil-Saint-Denis avec un rallye pédestre qui a réuni 150 personnes. 424 adhérents, 72 professionnels, 74 000 racines imprimées.

En savoir plus : http://laracine-monnaie.fr/
Budget : 25 000 €
Contacts : Virginie LE VOT, chargée de mission *Communication*, Frédérique ZERAFA, chargé d'études *Développement économique*, et Xavier STEPHAN, chargé de mission *Développement économique*

La mission *Education* a organisé deux évènements :

Le Nettoyage de printemps

De mars à avril 2018, 32 communes ont participé à cette nouvelle édition. De nombreuses actions de sensibilisation ont été menées en amont : expositions et sélections d'ouvrages sur le thème des déchets dans les bibliothèques, interventions des ambassadeurs du tri dans les écoles et les structures jeunesse…

A Gambais, 25 participants ont ramassé 140 kg de déchets en

deux heures ! et à La Celle-les-Bordes, les 53 participants ont rempli 2 bennes ½ d'ordures ménagères !

Fête de la Nature

Du 23 au 27 mai, les équipes du Parc ont proposé des sorties nature et des séances d'observation en lien avec cet évènement national.

- La vie cachée de la mare (Marais de Maincourt)
- Le monde étonnant de nos rivières (Saint-Léger-en-Yvelines)
- La vie cachée des libellules (Réserve naturelle régionale des Etangs de Bonnelles)
- A la découverte des insectes et des fourmis

Contacts : Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN, mission *Education à l'Environnement*

Projets avec les écoles

Dans le cadre du montage et de la réalisation de projets scolaires en lien avec les patrimoines et le projet de territoire, le Parc apporte aux enseignants un soutien pédagogique, technique et financier.

Pour **l'année scolaire 2017-2018** :

81 projets scolaires ont été réalisés à destination de 18 communes du Parc, de 3 Villes portes et d'1 commune associée ainsi qu'à destination d'établissements scolaires de 5 communes franciliennes. 53 de ces projets ont été directement soutenus par le Parc (aide au montage de projets, animations) parmi lesquels 9 ont bénéficié d'une aide financière du Parc et 14 de la subvention de l'AESN via le Parc au titre des « Classes d'eau* ». Les 28 autres projets ont été mené par les acteurs éducatifs du territoire principalement via le livret d'offre pédagogique.

** le Parc est relai de l'Agence de l'Eau sur son territoire. A ce titre, la Mission Education accompagne les enseignants dans le montage et la réalisation de Classes d'eau et assure le lien avec la commune et les différents acteurs du domaine. Sur présentation des dossiers par le Parc à l'AESN, cette dernière accorde une subvention de 600 € par projet.*

Budget :
Aide financière du Parc : 3 565,88 €
Aide financière de l'AESN via le Parc (Classes d'eau) : 8 400 €
Contacts : Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN, mission *Education à l'Environnement*

Livret d'offre pédagogique – édition 2018-2019

Les **livrets d'offre pédagogique « A l'école du Parc »** présentent les différentes opérations portées directement par le Parc ainsi que les propositions pédagogiques des acteurs éducatifs du territoire et un grand nombre de ressources et d'outils thématiques. Les deux versions (maternelle-élémentaire et collège-lycée) sont distribuées à l'ensemble des établissements scolaires ainsi qu'aux élus des communes du Parc, des Villes portes et des communes associées.

La diversité des patrimoines bâtis et des milieux naturels du Parc sont des richesses inépuisables pour découvrir, explorer, comprendre l'environnement et illustrer les notions vues en classe.

Budget : 3933,60 € (conception graphique et impression)
Contacts : Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN, mission *Education à l'Environnement*

Fête des écoles du Parc

Chaque fin d'année scolaire, les classes qui ont réalisé des projets sur l'environnement ou les patrimoines du Parc sont invitées à présenter leur travail à partir d'une production finale. La « Fête des écoles du Parc » s'est déroulé cette année du 4 au 8 juin dans le cadre magique de Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières. A cette occasion, les enfants des 22 classes participantes sont venus découvrir le temps d'une demi-journée, le travail des autres classes par le biais d'un petit rallye ludique.

Budget : 3575 € (transport des classes)
Contacts : Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN, mission *Education à l'Environnement*

Formations

Dans le cadre du partenariat engagé depuis de nombreuses années avec l'Education Nationale, le Parc est sollicité pour réaliser des formations inscrites dans le plan de formation continue des enseignants.
73 enseignants ont bénéficié en 2018 de formations sur les thèmes « Nature de proximité », « Jardin et biodiversité » et « Lecture de paysage rural ».

Une formation sur le thème du jardin pédagogique a également été réalisée pour 15 animateurs du Centre de loisirs du Mesnil-Saint-Denis.

Contacts : Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN, mission *Education à l'Environnement*

Finances, instances et équipe

CALENDRIERS 2018 DES INSTANCES DU PARC

Comités syndicaux :

- 8 janvier, 15 mars, 29 mars, 5 juillet, 18 septembre, 13 décembre

Voir les CR : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/le-parc-aire-protegee/les-instances-bureau-et-comite-syndical/comptes-rendus-des-comites-syndicaux

Bureaux syndicaux

- 13 février, 5 mars, 15 mai, 5 juillet, 18 septembre, 6 novembre, 13 décembre

Voir les membres du Comité et du Bureau syndical : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/le-parc-aire-protegee/les-instances/bureau-et-comite-syndical

Commissions thématiques

- **Architecture, Urbanisme et Paysage :** 30 janvier (commission plénière), 8 janvier, 19 février, 13 mars, 3 mai, 25 juin, 10 septembre, 15 octobre, 26 novembre (commissions restreintes).
- **Agriculture :** 2 mai, 25 juin, 18 septembre, 5 décembre (commissions restreintes), 12 mars (commission plénière Filières courtes)
- **Biodiversité et Environnement :** 14 mars, 14 mai, 2 juillet, 17 septembre, 5 novembre, 3 décembre (commissions restreintes).
- **Education à l'environnement et au territoire** : 5 février, 9 avril, 18 oxtobre (commissions restreintes), 1er octobre (commission plénières).
- **Patrimoine Culture** : 24 janvier, 12 avril, 26 juin, 10 octobre (commissions restreintes Culture), 20 novembre (Intercommission Patrimoine / Culture), 24 janvier, 11 septembre (commissions restreintes Patrimoine)
- **Tourisme, Déplacements, Liaisons douces** : 21 février, 28 mai, 8 octobre, 4 décembre (commissions restreintes)
- **Développement Economique et Energie** : 19 janvier, 15 mars, 3 mai, 20 juin, 13 septembre, 19 novembre (commissions restreintes)
- **Communication et Animation :** 7 mars (commission plénière)

MOUVEMENT DU PERSONNEL EN 2018

Départ d'Anne LE LAGADEC, directrice, remplacée par Jacques BONNISSEAU.
Départ de Bernard ROMBAUTS, chargé de mission *Architecture*, remplacé par Anne DUFILS.
Arrivée de Victor DAUCHY en CDD pour l'évaluation de la Charte à mi-parcours.

ANNEXES

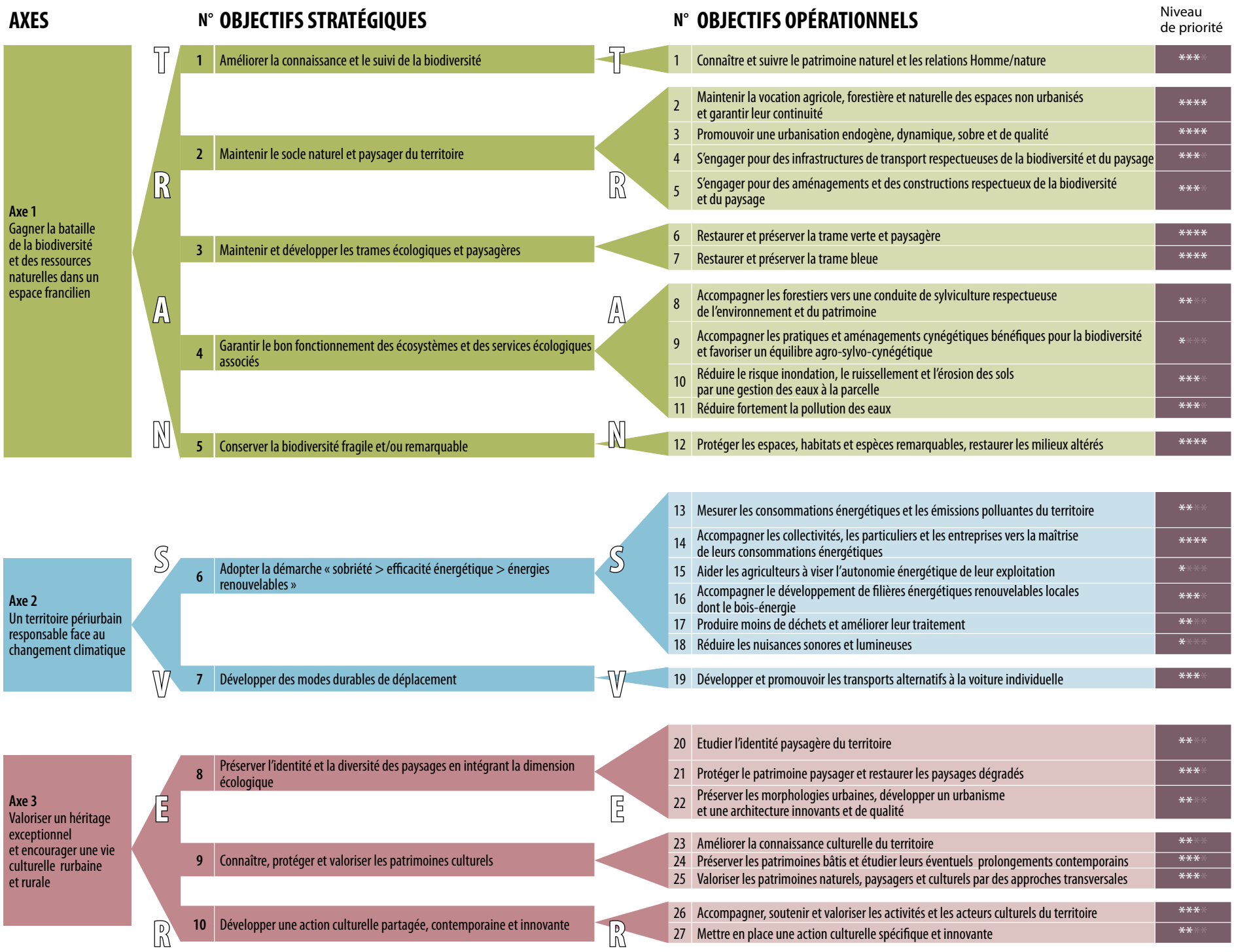
AXES
N° OBJECTIFS STRATÉGIQUES
N° OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
Niveau de priorité
Axe 1
Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien
T
1 Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité
1 Connaître et suivre le patrimoine naturel et les relations Homme/nature ***
R
2 Maintenir le socle naturel et paysager du territoire
2 Maintenir la vocation agricole, forestière et naturelle des espaces non urbanisés et garantir leur continuité ****
3 Promouvoir une urbanisation endogène, dynamique, sobre et de qualité ****
4 S'engager pour des infrastructures de transport respectueuses de la biodiversité et du paysage ***
5 S'engager pour des aménagements et des constructions respectueux de la biodiversité et du paysage ***
3 Maintenir et développer les trames écologiques et paysagères
6 Restaurer et préserver la trame verte et paysagère ****
7 Restaurer et préserver la trame bleue ****
A
4 Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes et des services écologiques associés
8 Accompagner les forestiers vers une conduite de sylviculture respectueuse de l'environnement et du patrimoine **
9 Accompagner les pratiques et aménagements cynégétiques bénéfiques pour la biodiversité et favoriser un équilibre agro-sylvo-cynégétique *
10 Réduire le risque inondation, le ruissellement et l'érosion des sols par une gestion des eaux à la parcelle ***
11 Réduire fortement la pollution des eaux ***
N
5 Conserver la biodiversité fragile et/ou remarquable
12 Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés ****
Axe 2
Un territoire périurbain responsable face au changement climatique
S
6 Adopter la démarche « sobriété > efficacité énergétique > énergies renouvelables »
13 Mesurer les consommations énergétiques et les émissions polluantes du territoire **
14 Accompagner les collectivités, les particuliers et les entreprises vers la maîtrise de leurs consommations énergétiques ****
15 Aider les agriculteurs à viser l'autonomie énergétique de leur exploitation *
16 Accompagner le développement de filières énergétiques renouvelables locales dont le bois-énergie ***
17 Produire moins de déchets et améliorer leur traitement **
18 Réduire les nuisances sonores et lumineuses *
V
7 Développer des modes durables de déplacement
19 Développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle ***
Axe 3
Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurbaine et rurale
E
8 Préserver l'identité et la diversité des paysages en intégrant la dimension écologique
20 Etudier l'identité paysagère du territoire **
21 Protéger le patrimoine paysager et restaurer les paysages dégradés ***
22 Préserver les morphologies urbaines, développer un urbanisme et une architecture innovants et de qualité **
9 Connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels
23 Améliorer la connaissance culturelle du territoire **
24 Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains ***
25 Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales ***
R
10 Développer une action culturelle partagée, contemporaine et innovante
26 Accompagner, soutenir et valoriser les activités et les acteurs culturels du territoire ***
27 Mettre en place une action culturelle spécifique et innovante **

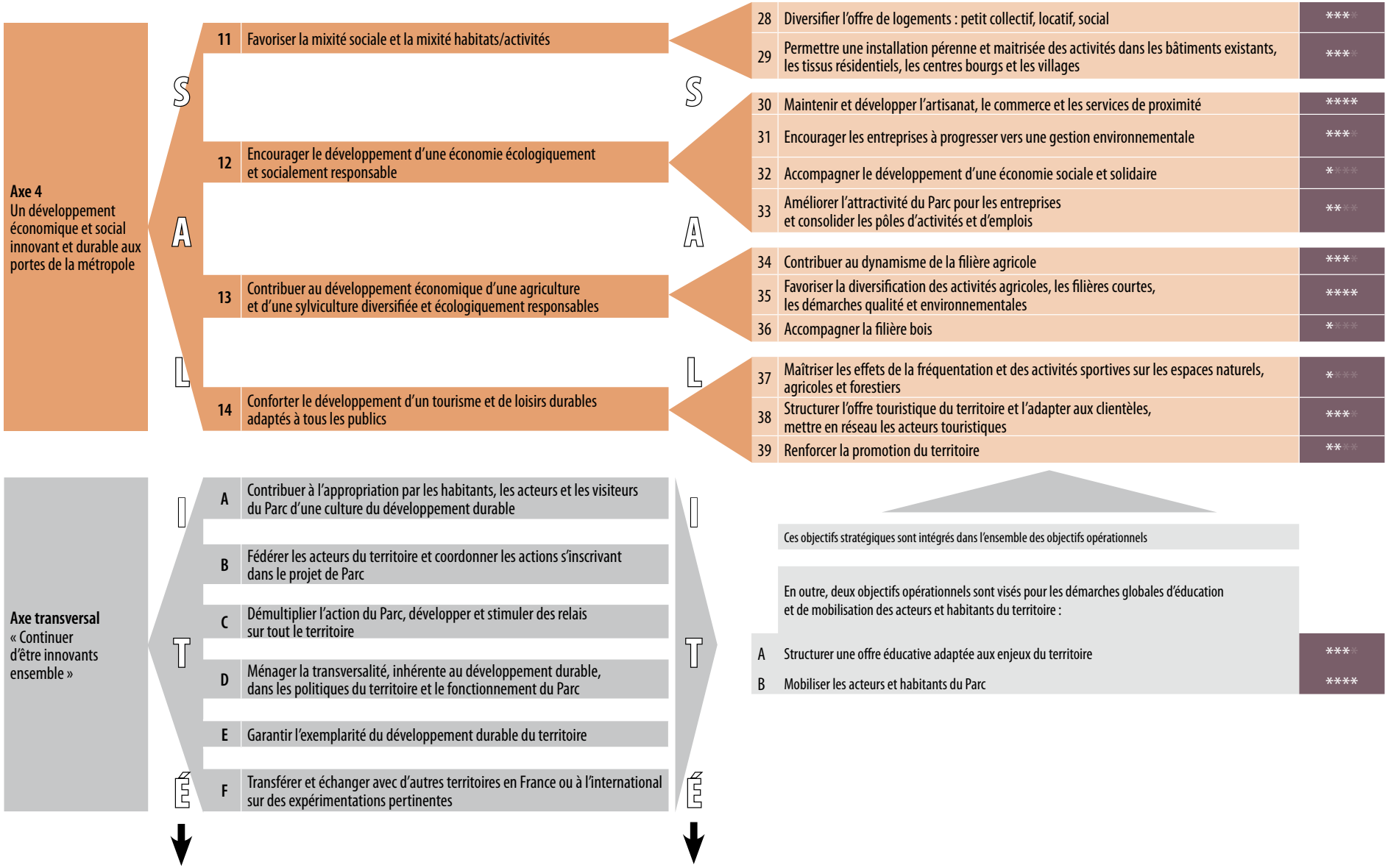

TRANSVERSALITE : dans un souci de lisibilité, les objectifs ont été rattachés entre eux de manière linéaire, comme les branches d'un arbre. Toutefois, l'atteinte de ces objectifs n'est envisageable que dans une démarche transversale et coordonnée et non pas en mettant en œuvre des actions indépendamment les unes des autres.

Commissions	Date BS / CS	Titre	Bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Montant
Agriculture	24 mai	Clôtures agricoles pour protection d'une production maraîchère	Mme. CONVERSET - Chevreuse	Exploitation agricole	2 700,00 €
Agriculture	24 mai	Restauration de clôtures agricoles pour élevage équin	Haras des Erables - Vieille-Eglise -en-Yvelines	Exploitation agricole	3 360,00 €
Agriculture	24 mai	Restauration de clôtures agricoles pour élevage équin	M. MESPLES - Saint-Forget	Exploitation agricole	2 940,00 €
Agriculture	24 mai	Réalisation de clôtures agricoles pour élevage bovins	M. PAGE - Bazoches-sur-Guyonne	Exploitation agricole	2 040,00 €
Agriculture	11 juillet	Clôtures et portails agricoles pour protection d'une production maraîchère	ESAT Aigrefoin Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Exploitation agricole	7 500,00 €
Agriculture	11 juillet	Acquisition citerne de récupération des eaux de pluie et pompe pour l'alimentation d'abreuvoirs	EARL Animaponey - Rambouillet	Exploitation agricole	884,00 €
Agriculture	25 septembre	Restauration de clôtures agricoles pour élevage équin	M. GOUTMANN - Rambouillet	Exploitation agricole	1 542,00 €
Agriculture	25 septembre	Accompagnement technique des agriculteurs aux démarches agroécologiques	M. VALLON - Cernay-la-Ville	Exploitation agricole	1 800,00 €
Agriculture	25 septembre	Accompagnement technique des agriculteurs aux démarches agroécologiques	M. DRAMARD - Janvry	Exploitation agricole	1 800,00 €
Agriculture	25 septembre	Accompagnement technique des agriculteurs aux démarches agroécologiques	Mme Cuverville - Sonchamp	Exploitation agricole	1 800,00 €
Agriculture	25 septembre	Subvention pour un forage agricole	M. LAINE	Exploitation agricole	7 300,00 €
Agriculture	25 septembre	Subvention pour un forage agricole	Mme. CONVERSET - Chevreuse	Exploitation agricole	8 600,00 €
Agriculture	25 septembre	Subvention pour un forage agricole	SAS de la Ferme des Clos - Bonelles	Exploitation agricole	4 800,00 €
Agriculture	13 décembre	Réalisation de clôtures agricoles	EARL des Chênes - Sonchamp	Exploitation agricole	4 675,20 €
Agriculture	13 décembre	Réalisation de clôtures agricoles pour pâturage équin	EARL Ferme de l'Hirondelle	Exploitation agricole	3 216,00 €
Culture	13 février	Salon du livre	Lirenval	Association	2 000,00 €
Culture	24 mai	Festival Ravel	Ravel	Association	7 000,00 €
Culture	11 juillet	Parcours Ateliers d'artistes 2018	Hélium	Association	2 300,00 €
Culture	6 novembre	Festival Jazz à Toute Heure 2018	Jazz à Toute Heure	Association	7 000,00 €
Développement économique	13 février	Financement participatif	Restaurant l'Ermitage à Senlisse	Entreprise	1 000,00 €
Développement économique	13 février	Modernisation de menuiserie	Benoit TOTAL - Montfort l'Amaury	Entreprise	2 623,50 €
Développement économique	13 février	Création d'une laverie automatique	Sas ELLS - Gif-sur-Yvette	Entreprise	2 850,00 €
Développement économique	4 avril	Modernisation mécanique d'une entreprise	Meca Techni Rodon MTR - Mesnil-Saint-Denis	Entreprise	3 855,00 €
Développement économique	4 avril	Journée de sensibilisation à l'alimentation et productions locales	Les Molières	Commune	1 000,00 €
Développement économique	4 avril	Financement participtif : Aménagement d'une miellerie bio à la Bergerie Nationale	Bergerie Rambouillet	Entreprise	1 120,00 €
Développement économique	24-mai	Salon des Métiers d'Art à Gambais	Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse	Association	1 500,00 €
Développement économique	24-mai	Revitalisation du centre-bourg	Jouars-Ponchartrain	Commune	30 000,00 €
Développement économique	25 septembre	Artisans d'art - participation à un salon	Mme BOULANGER, enluminures - Gif-sur-Yvette	Artisan d'art	500,00 €
Développement économique	25 septembre	Artisans d'art - participation à un salon	Mme DOAGGIO, bijoux - Rambouillet	Artisan d'art	500,00 €
Développement économique	25 septembre	Artisans d'art - participation à un salon	Mr. CHAPERON, coutellerie - Saint-Arnoult-en-Yvelines	Artisan d'art	500,00 €
Développement économique	25 septembre	Artisans d'art - participation à un salon	Mme. DESSEAUX, Sur un air de mosaïque - Lévis-Saint-Nom	Artisan d'art	375,00 €
Développement économique	25 septembre	Artisans d'art - participation à un salon	Mme. WROBEL, décorations - Gambais	Artisan d'art	375,00 €
Développement économique	25 septembre	Salon des Métiers d'Art de Gambais	Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse	Association	1 500,00 €
Développement économique	25 septembre	Lancement de la campagne "La p'tite crêperie de Boullay"	Mme. Kervroëdan Arbitre - Boullay-les-Troux	Entreprise	240,00 €
Développement économique	13 décembre	Achat véhicule à aménager	M. LEGIE maréchal ferrand, Ferme de Bellepanne - Lévis-Saint-Nom	Entreprise	5 222,00 €
Développement économique	13 décembre	Achat véhicule, équipement et matériel outillage	Société Sopenh - Bonelles	Entreprise	7 834,00 €
Développement économique	13 décembre	Financement participatif - Lancement de la campagne	Boulangerie Le Hérisson Clairefontaine-en-Yvelines	Entreprise	1 040,00 €
Education	13 février	Création et animation d'un jardin pédagogique	Ecole maternelle de Méré	Ecole	500,00 €
Education	13 février	Création et animation d'un jardin pédagogique	Ecole maternelle de Méré	Ecole	500,00 €
Education	13 février	Interventions pédagogiques et acquisition de petits matériels	Ecole des Mesnuls	Ecole	323,00 €
Education	19 mars	Intervention pédagogique sur le patrimoie médiéval de Rambouillet	Ecole élémentaire La Louvière - Rambouillet	Ecole	381,60 €
Education	24 mai	Mise en place d'un jardin pédagogique axé sur la découverte du vivant	Ecole élémentaire des Sources - Lévis-Saint-Nom	Ecole	459,89 €
Education	6 novembre	Financement de l'animation "habiter durablement"	Ecole élémentaire Jean Pigeat - Chevreuse	Ecole	466,84 €
Education	6 novembre	Achat de bacs et de végétaux	Collège les Molières - Essarts-le-Roi	Ecole	500,00 €
Education	6 novembre	Achat de bacs et de végétaux	Collège les Molières - Essarts-le-Roi	Ecole	500,00 €
Education	6 novembre	Achat de matériel et prestation pédagogique autour de la découverte de la nature	Ecole primaire de la Celle-les-Bordes	Ecole	464,72 €
Education	6 novembre	Matériel d'observation et visite de la réserve naturelle de Saint-Quentin	Collège Juliette Adam - Gif-sur-Yvette	Ecole	1 000,00 €
Energie	13-févr	Conseil en Energie partagé (CEP)	Bullion	Commune	1 258,12 €
Energie	4 avril	Conseil en Energie partagé (CEP) Phase 2	La Celle les Bordes	Commune	547,50 €
Energie	24 mai	Installation d'un poêle à bois dans le gîte communal de Janvry	Janvry	Commune	2 625,00 €
Energie	24 mai	Rénovation lanternes	Les Mesnuls	Commune	8 000,00 €
Energie	25 septembre	Conseil en Energie partagé (CEP)	Sonchamp	Commune	3 150,63 €
Energie	25 septembre	Conseil en Energie partagé (CEP)	Rochefort-en-Yvelines	Commune	1 869,00 €

Energie	25 septembre	Conseil en Energie partagé (CEP)	Le Mesnil-Saint-Denis	Commune	7 000,00 €
Energie	25 septembre	Conseil en Energie partagé (CEP)	Bonnelles	Commune	2 424,80 €
Energie	25 septembre	Rénovation lanternes	Bonnelles	Commune	2 424,80 €
Energie	6 novembre	Conseil en Energie partagé (CEP)	Forges Les Bains	Commune	4 700,00 €
Energie	6 novembre	Rénovation lanternes	Le Mesnil-Saint-Denis	Commune	8 000,00 €
Energie	13 décembre	Rénovation de l'éclairage public lanternes	Saint-Lambert-des-Bois	Commune	8 000,00 €
Energie	13 décembre	Conseil en Energie partagé (CEP)	La Queue-lez-Yvelines	Commune	4 657,80 €
Environnement	19 mars	Aquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	Bullion	Commune	1 116,00 €
Environnement	19 mars	Aquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	Choisel	Commune	478,80 €
Environnement	4 avril	Protection, valorisation et animation du site de biodiversité remarquable du Domaine d'Ors	Chateaufort	Commune	15 008,00 €
Environnement	24 mai	Aquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	La Celle-les-Bordes	Commune	2 931,25 €
Environnement	24 mai	Curage de la queue d'un étang privé	Habitante de Clairefontaine-en-Yvelines	Particulier	8 000,00 €
Environnement	11 juillet	Aquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	Bonnelles	Commune	2 677,50 €
Environnement	11 juillet	Démontage volières	Centre de soins pour rapaces de rambouillet	Association	800,00 €
Environnement	25 septembre	Aide à la création d'une mare et d'un fossé à redents sur une parcelle maraîchère à Trottigny	Habitant Chevreuse	Particulier	3 665,00 €
Environnement	25 septembre	Aide au recreusement d'une mare	Habitant Choisel	Particulier	3 000,00 €
Environnement	6 novembre	Création d'une marre d'intérêt écologique	Ferme des Clos à Bonnelles	Agricultueur	3 744,00 €
Environnement	6 novembre	Travaux sur les volières	Centre de soins pour rapaces de rambouillet	Association	15 200,00 €
Environnement	13 décembre	Acquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	Grosrouvre	Commune	3 174,00 €
Environnement	13 décembre	Acquisition de matériel alternatif à l'usage des phytosanitaires	Les Mesnul	Commune	1 028,42 €
Environnement	13 décembre	Révention du ruissellement	Chevreuse	Commune	4 984,00 €
Environnement	13 décembre	Curage d'une mare communale	Gambais	Commune	20 800,00 €
Patrimoine	13 février	Panneaux patrimoine	Sonchamp	Commune	3 672,00 €
Patrimoine	13 février	Restauration des façades de l'auberge de Girouard	Habitant Lévis-Saint-Nom	Particulier	5 000,00 €
Patrimoine	13 février	Diagnostic de l'église Saint-Germain d'Auxerre	Hermeray	Commune	5 775,00 €
Patrimoine	11 septembre	Panneaux patrimoine	Bonnelles	Commune	3 609,28 €
Patrimoine	25 septembre	Restauration d'un mur d'enceinte du domaine de Soucy	Communauté de communes du Pays de Limours	Interco	24 811,20 €
Patrimoine	25 septembre	Restauration d'un escalier de la ferme de Villeziers	Saint-Jean-de-Beauregard	Commune	4 086,13 €
Patrimoine	25 septembre	Restauration d'une croix	Jouars-Ponchartrain	Commune	4 067,12 €
Patrimoine	25 septembre	Restauration d'un mausolée	Jouars-Ponchartrain	Commune	8 171,20 €
Paysage	13 février	Plantation d'arbres fruitiers	Janvry	Commune	660,00 €
Paysage	19 mars	Installation de mobilier autour du point d'accueil de la réserve naturelle et du cimetière	Bonnelles	Commune	8 246,00 €
Paysage	11 juillet	Travaux de végétalisation du cimetière	Bonnelles	Commune	533,86 €
Paysage	11 juillet	Travaux de végétalisation du cimetière	Le Mesnil-Saint-Denis	Commune	10 446,00 €
Paysage	11 juillet	Travaux de végétalisation du cimetière	Saint-Jean-de-Beauregard	Commune	6 697,92 €
Paysage	25 septembre	Travaux de végétalisation du cimetière	Janvry	Commune	4 337,43 €
Tourisme - Liaisons douces	19 mars	Mise en sécurité d'une voie douce	Magny-les-Hameaux	Commune	864,00 €
Utopies réalistes	13 février	Expérimentation d'une hydolienne au fil de l'eau	Association ALRELE - Saint-Léger-en-Yvelines	Association	15 000,00 €
Utopies réalistes	13 février	Lab transition	Jean-Paul BOISELET	Entreprise	6 000,00 €
Utopies réalistes	13 février	eBatuta	projet ebatuta - Courson-Monteloup	Association	4 000,00 €
Utopies réalistes	13 février	Toitures citoyennes en Vallée de Chevreuse	association enercity78 - Cernay-la-Ville	Association	1 500,00 €
Utopies réalistes	11 juillet	Se nourrir dans une vallée de Chevreuse	Association Hommes et Nature	Association	10 000,00 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2018
note de présentation **Dépenses**

	2018 montants	%
Le Compte Administratif du Parc se présente, de manière synthétique, de la façon suivante :		
- 1 - les dépenses liées au budget de la "structure Parc"	**1 753 099,00 €**	31,48%
qui correspondent au fonctionnement classique de toute collectivité territoriale et qui sont inscrites en section de fonctionnement du budget, dites "hors programmes",:		
. **Dont** les charges du personnel administratif	279 828,85 €	
. **Dont** les charges du personnel opérationnel	1 585 696,79 €	
. **Dont** les dépenses d'amortissement des biens (article 6811)	657 882,53 €	
- 2 - les dépenses liées aux programmes, notamment :	**1 810 082,87 €**	32,50%
* qui constituent des actions Parc, soit :		
. des petits équipements nécessaires aux actions de terrain (chapitre 60),	86 222,22 €	
. des travaux de conception et d'études en prestations extérieures: inventaires, Plans paysages et biodiversité, accompagnement économique, conseils en énergie, en urbanisme... (art 6226 : honoraire et 6228),	16 015,94 €	
. de transports de matériel, de personnes pour les missions Education et Tourisme (art. 6247, 6248, 6251),	3 137,72 €	
. des travaux d'édition et de publication : plaquettes thématiques, guides et dépliants touristiques, etc ... (art 6231 à 6238, sauf 6232) .	9 842,16 €	
. de prestations intellectuelles, d'animations dans les écoles, d'actions culturelles (art. 6288) : chantiers école, classe d'eau d'élus, pôle écopaysage,mesure de la qualité de l'eau...	19 781,16 €	
.de travaux d'entretien des équipements destinés au public : Petit Moulin, Gites des Hauts Besnières et de la Maison de Fer, sentiers pédagogiques (art. 61521 à 61524)	4 378,60 €	
. de travaux d'ingénierie : thèses, équipe bassins versants, contrats de bassin, accompagnement des MAEc (Chapitre 012)	93 163,95 €	
* ou des subventions de fonctionnement :	10 400,00 €	
Soit, pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2018:	**3 563 181,87 €**	64%
- 3 - les dépenses liées aux opérations d'investissement		
* qui sont des actions Parc, engagées sous sa propre maîtrise d'ouvrage		
. d'achat de licences en SIG/cartographie, développement du site internet... (art. 2051),	5 378,69 €	
.de travaux d'aménagement sur les équipements du Parc (gîtes d'étape ...) (chapitre 21),	703 256,88 €	
. d'opérations sous mandat : Opération du Vivier à Milon, gestion pastorale ...(art. 45812 et 45817),	26 720,37 €	
. grands projets : aménagement du Petit Moulin des Vaux de Cernay, maitrise d'œuvre de la maison de l'Ecomobilité, travaux de restauration écologique des fonds de vallées (art. 2312,2313 et 2318)	**15 306,17 €**	
. autres (214)	451 512,58 €	
. réalisation internet de l'annuaire culturel du Parc	0,00 €	
* ou des subventions d'investissement :		
. au privé : entreprises, hôtellerie, agriculture, ... (art. 20421, 20422)	**99 644,76 €**	
. aux communes et collectivités (art 2041481, 2041482 et 2041581,2041582),	**224 590,59 €**	
Soit, pour l'ensemble des dépenses d'investissement de l'exercice 2018 :	**1 501 492,10 €**	26,96%
Total des dépenses de l'exercice :	**5 064 673,97 €**	
- 4 - Auquel on ajoute le report du déficit de fonctionnement antérieur	**503 969,39 €**	9,05%
TOTAL DEPENSES	**5 568 643,36 €**	100%

COMPTE ADMINISTRATIF 2018
note de présentation

Recettes

	2018 montants	%

Le Compte Administratif du Parc se présente, de manière synthétique, de la façon suivante :

- 1 - les recettes de fonctionnement	**2 978 343,46 €**	
dont opérations d'ordre amortissements des subventions reçues (art777) = 261 911,19 €		
elles se décomposent ainsi :		
- 1a - les recettes de fonctionnement liées au budget de la "structure Parc"(dotations, subventions de participations)	2 294 078,38 €	38%
- 1b - les recettes liées aux programmes de fonctionnement et aux produits des ventes, revenus des immeubles	684 265,08 €	11%
- 3 - les recettes liées aux opérations d'investissement	**2 164 722,72 €**	36%
dont opérations d'ordre amortissements des biens (chapitre 28) = 657 882,53€		
Total des recettes de l'exercice 2018	**5 143 066,18 €**	**85%**
auxquelles il faut ajouter l'excédent d'investissement reporté (art 001)	874 191,17 €	15%
total recettes	**6 017 257,35 €**	100%

Exécution budgétaire 2018	**BALANCE RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE EN COURS**	
	DEPENSES	**RECETTES**
FONCTIONNEMENT	3 563 181,87	2 978 343,46
INVESTISSEMENT	1 501 492,10	2 164 722,72
REPORTS DES EXERCICES PRECEDENTS	- 503 969,39	874 191,17
Déficit de fonctionnement	- 584 838,41	
Excédent d'investissement		663 230,62

BALANCE GENERALE TOTAUX CUMULES

Compte-tenu des dépenses et des recettes réalisées, la balance générale se présente comme suit :

- total dépenses réalisées	**5 568 643,36 €**
(dont excédents/déficits reportés)	
- total recettes réalisées	**6 017 257,35 €**
(dont excédents/déficits reportés)	
Excédent global de clôture	**448 613,99 €**